

LICENCE 3

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2016-2017

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Présentation de la licence.....	5
A. Département sciences de l'éducation.....	5
B. Enseignants chercheurs et leurs thématiques de recherche	2
C. Objectifs de la licence.....	6
D. Schéma général des études universitaires (LMD).....	6
E. Poursuite d'études et débouchés professionnels	7
Organisation du cursus.....	8
A. Structure de la licence.....	8
B. Répartition par année	10
C. Stage de « découverte » et stage « d'observation ».....	13
D. Projet tutoré en L2.....	13
E. EC libres	13
Formalités administratives et pédagogiques	15
A. Conditions d'accès.....	15
B. Inscriptions pédagogiques.....	15
C. Formats de cours proposés.....	16
D. Modalités de contrôle des connaissances	16
E. Règles de validation du contrôle des connaissances.....	17
F. Modalités de passage en L2 et L3.....	18
G. Délivrance des diplômes	18
H. Durée des études.....	19
I. Avertissement sur le plagiat.....	19
J. Calendrier universitaire de la licence.....	20
Informations pratiques	22
A. Serveur pédagogique	22
B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT).....	23
C. Certificat informatique et internet « C2i » et « C2i2 enseignant »	23

D. Le SCUIO IP	24
E. Salle informatique en libre service	24
F. Service social étudiant du Crous	25
G. Relations internationales	25
H. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)	26
Mémo étudiant	27
A. A lire	27
B. A faire	27
C. Pour contacter les enseignants	27
Réunion de pré-rentrée L3	28
Présentation détaillée des enseignements (EC)	29
a. Présentation par semestre	29
B. UE de majeure sciences de l'éducation	31
Histoire des éducations.....	32
Sociologie de l'éducation	34
Méthodologie du travail universitaire	37
Anthropologie et à la philosophie de l'éducation : politiques de l'éducation, institutions et formes d'apprentissage.....	40
Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : Savoir, connaissance et construction subjective	44
C. UE de mineure sciences de l'éducation	49
Ecole et enseignement (CP1)	50
Éducation, action sociale et soin (CP2).....	61
Intervention sociale, formation et éducation numérique (CP3)	67
Formation linguistique et culturelle des migrants (CP4).....	73
Les UE de mineure externe	80
D. EC transversaux	90
E. Fiches pédagogiques	96
F. Tableau récapitulatif du cursus à compléter par l'étudiant	101

PRÉSENTATION DE LA LICENCE

A. Département sciences de l'éducation

Responsable de la Licence

Claire LEMÊTRE

claire.lemetre@univ-paris8.fr

Responsable Licence 1

Séverine KAKPO

severinekakpo@gmail.com

Responsable de la Licence 2

Claire LEMÊTRE

claire.lemetre@univ-paris8.fr

Responsable Licence 3

Ilaria Pirone

ilaria.pirone@univ-paris8.fr

Coordinatrice des secrétariats du département des Sciences de l'éducation

Christelle CANNET

01.49.40.66.54

respSDE@univ-paris8.fr

Secrétariat de la Licence

Baptiste BARRES

01.49.40.66.84

licence.SDE@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Fermé	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Mercredi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Jeudi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé

Directeur de l'UFR Sciences de l'éducation

Stéphane BONNERY

01.49.40.66.51

stephane.bonnery@wanadoo.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR Sciences de l'éducation

Nathalie MEZIANE

01.49.40.66.50

nathalie.meziane@univ-paris8.fr

Sites internet

Université Paris 8 : <http://www.univ-paris8.fr>

UFR SEPF : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr

B. Enseignants chercheurs et leurs thématiques de recherche

Les enseignants tiennent une permanence sur RDV pour accueillir et orienter les étudiants. Prendre contact par mail.

Enseignant	Statut	Thèmes de recherche
AMORIM Marilia mamorim@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Le rapport altérité - identité dans la recherche en sciences humaines. Approche sémiologique et discursive de la culture contemporaine. Le rapport entre formes de savoir et de discours. La dimension éthique des savoirs et les valeurs dominantes aujourd'hui.
BARBIER Cédric barbiercdric@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques enseignantes, processus de production d'inégalités scolaires, éducation artistique et pratiques culturelles.
BELHACHEMI Faouzia faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, identités, savoirs, savoir-faire
BENCHORA Mohamed mohamed.benchora@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Création et animation d'atelier vidéo en milieu scolaire, en milieu carcéral. Recherche sur la télévision et les pratiques d'écrans des enfants et des jeunes au sein de la fédération En-Jeu télé. Fabrication de supports audiovisuels.
BENVENISTE Claire cbenveniste@univ-paris8.fr	Doctorante	Inégalités sociales d'apprentissage, pratiques enseignantes et processus de production des inégalités scolaires : formation des enseignants, conceptions, croyances, doxas.
BLANCHARD Véronique blanchvero@free.fr	Formatrice à l'ENPJJ	Histoire de la justice des enfants, en particulier histoire de la déviance et délinquance des jeunes filles. Période contemporaine (1945-1970).
BLONDEAU Nicole nicole.blondeau@wanadoo.fr	Maître de conférences	Dispositifs de formation-action-recherche/pédagogie de projet. Scolarisation des élèves allophones. Migrations, inter-multiculturalité, reconfigurations identitaires. Littératures francophones et apprentissage du FLE/FLS. Biographisations langagières.
BONNERY Stéphane stephane.bonnery@univ-paris8.fr	Professeur	Sociologie des inégalités scolaires. Dispositifs pédagogiques, influences sociales et activité des élèves (de l'école à l'université). Enfance (ou jeunesse) et culture dans la famille, la scolarité, le groupe de pairs (littérature de jeunesse, musique, etc.).
BOUSSION Samuel samuel.bouSSION@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'éducation spécialisée (institutions, acteurs, pratiques professionnelles).
CHAAR Nada nada.chaar@outlook.fr	PRAG	Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

CHICHARRO SAITO Gladys gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie, politique de l'enfant unique en Chine et nouvelles structures familiales Parentalité. Liens et tensions éducation familiale / scolaire. Cultures enfantines et de jeunesse, notamment : les pratiques d'écriture liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (blogs, messageries instantanées, etc.).
CLAUDEL Chantal chantal.claudel@univ-paris8.fr	Maître de conférences HDR	Analyse du discours, analyse du discours contrastive (japonais-français), didactique des langues et des cultures, méthodologie de l'enseignement, écriture électronique, français sur objectifs universitaires
COLIN Lucette lucettecolin@noos.fr	Maître de conférences	Approches cliniques des situations éducatives formelles et/ou informelles et des dispositifs de prévention à destination des enfants et des jeunes. Synergies et tensions éducation formelle / éducation informelle. Représentations de l'enfant et de l'enfance. Mobilités et apprentissages. Les questions identitaires et le rapport à l'autre. Pédagogie et psychothérapie institutionnelles.
CZALCZYNSKI Danièle danielle.czal@wanadoo.fr		
De LAJONQUIERE Léandro leandro.de-lajonquiere@univ-Paris8.fr	Professeur	Lecture psychanalytique de l'éducation (familiale et scolaire) et de la formation
ELOY Florence Florence.elay@yahoo.fr	Maître de conférences	culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.
FREMAUX Antony afremaux@ligamen.fr	Enseignant Intervenant professionnel	Pédagogie coopérative, travail en réseau, accompagnement du changement, développement durable, démarche des arbres de connaissances, réseaux d'échanges réciproques de savoirs, usages sociaux de l'internet, formation à distance.
GARDET Mathias mathias.gardet@univ-paris8.fr	Professeur	Protection de l'enfance et de l'adolescence, éducation spéciale ou spécialisée.
GAVARINI Laurence lgavarini@univ-paris8.fr	Professeure	Psychanalyse, sociologie de de l'enfance et de la famille. Approches cliniques du Sujet et des institutions, du genre et de la construction de l'identité sexuée, analyse des pratiques.
GEFFARD Patrick patrick.geffard@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Approches institutionnelles dans les situations d'enseignement ou de formation ; dispositifs d'élaboration de la pratique professionnelle ; dimension groupale et démarche clinique d'orientation psychanalytique.
GENTES Déborah	Doctorante	Enseignante en maternelle, dans une école à projet

martin.gentes@wanadoo.fr		innovant en pédagogie Freinet et Institutionnelle. Mon terrain se situe au croisement des différents espaces occupés par les enfants toujours en limite des cadres de l'éducation formelle. Ma recherche, s'inscrit dans le champs d'une anthropologie de l'enfance, autour de la question d'une possible transformation du monde par les enfants et de la résistance des adultes à ce possible.
GRAPIN Nadine nadine.grapin@u-pec.fr	Formatrice ESPE	Didactique des mathématiques
GUENIF Nacira ngs39@hotmail.fr	Professeure	Anthropologie visuelle, questions de migration et de minorité, relations familiales et intergénérationnelles, constructions identitaires, processus d'individuation, trans/nationalité, rapports sociaux inégalitaires, ethnicité, race et genre, approche du pouvoir croisant épistémologies situées et études postcoloniales appliquée aux domaines européen, nord/africain et aux Suds.
HILBOLD Mej mej.hibold@gmail.com	ATER	Les relations de pouvoir au sein des équipes éducatives ; les mécanismes identitaires à l'œuvre chez les professionnels de la petite enfance ; méthodologie clinique d'orientation psychanalytique.
INDARRAMENDI Cintia cindarramendi@gmail.com	Maitre de conférences	Sociologie de l'éducation ; politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires ; processus d'appropriation et de traduction des politiques éducatives à différents niveaux des systèmes éducatifs ; comparaison internationale ; Amérique Latine
KAKPO Séverine severinekakpo@gmail.com	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaires. Christelle : reprendre les thèmes de recherches de SK dans la brochure L2 sur laquelle nous avons travaillé.
LAVAL Léa lea.laval@gmail.com	Doctorante	Education populaire politique et production des savoirs, travailler les savoirs dans une perspective d'émancipation et de transformations sociales, rencontre entre démarches pédagogiques de l'éducation populaire et méthodes de recherches en sciences sociales
LE GRAND Jean-Louis lg@univ-paris8.fr	Professeur	Formation des adultes, éducation populaire, université populaire, écoformations, recherche-actions de praticiens-chercheurs, approches internationales de l'éducation tout au long de la vie, philosophies de la critique en éducation, parcours étudiants, autoformations et autodidaxies, histoires de vie.
LE ROY Caroline caroline.le-roy@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Clinique d'orientation psychanalytique et socio-clinique en sciences de l'éducation Réseau & partenariat ; clinique du cadre pédagogique; rapport au savoir & à l'expérience des jeunes et adultes : processus psychiques originaires, relation éducative & transmission.
LEMETRE Claire claire.lemetre@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, choix scolaires, diplômes, enseignement supérieur, genre, classes sociales, jeunesse, éducation artistique et culturelle

<p>LEROY Delphine delfleroy@gmail.com</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, apprentissages hybrides, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche, éducation tout au long de la vie</p>
<p>LESOURD Francis lesourd1@orange.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Recherche sur l'approche plurielle des temporalités éducatives, des tournants de vie, de l'éducation pour la santé.</p>
<p>MACEDO Monica monica.goncalves-macedo@univ-paris8.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.</p>
<p>MARIN Brigitte brigitte-marin@wanadoo.fr</p>	<p>Professeur</p>	<p>Didactique de la langue écrite, la construction de ressources par la production de textes, en particulier dans le contexte de l'utilisation des TICE et les pratiques enseignantes</p>
<p>MOREAU Didier didier.moreauparis8@gmail.com</p>	<p>Professeur</p>	<p>Philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.</p>
<p>MORINET Christiane tianemorinet@free.fr</p>		
<p>MOUNIER Eric eric.mounier@u-pec.fr</p>	<p>Formateur ESPE</p>	<p>Didactique des mathématiques</p>
<p>MOUROT Elisabeth elisabeth.mourot@orange.fr</p>	<p>Doctorante</p>	<p>Recherches sur la construction des inégalités à l'école maternelle, le rapport au langage et au savoir.</p>
<p>MORISSE Martine martine.morisse@univ-paris8.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Recherche sur l'écriture, les pratiques ordinaires d'écriture, les liens entre écriture et réflexivité, écriture et professionnalisation, dans les milieux professionnels, l'éducation populaire, la formation des adultes, la VAE (validation des acquis de l'expérience).</p>
<p>NICOLAS-LE STRAT Pascal pascal.nicolas-lestrat@orange.fr</p>	<p>Professeur</p>	<p>Action collective et travail du commun (expérimentation, co-création, micropolitiques). Intervention sociale et action artistique</p>
<p>PIRONE Ilaria ilaria.pirone@univ-paris8.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>La place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives; le passage adolescent dans notre contemporanéité; le décrochage scolaire; perspectives psychanalytiques en éducation et formation</p>
<p>POTOLIA—OMRANE Anthippi anthippi.potolia@univ-paris8.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Technologies et l'Information et de la Communication (TIC) et éducation, dispositifs d'apprentissage hybrides, autoformations, auto apprentissages, apprentissages en autonomie, discours médiatiques, vulgarisation scientifique, éducation et communication interculturelles, apprentissages et réflexivité, biographies langagières.</p>
<p>RIVIERE Antoine antoine.riviere05@univ-paris8.fr</p>	<p>Maître de conférences</p>	<p>Histoire de l'assistance à l'enfance et de l'abandon d'enfants ; histoire des femmes, de la famille et du genre ; histoire de l'État, des politiques sociales et familiales</p>
<p>ROCHEX Jean-Yves jyroxhex@gmail.com</p>	<p>Professeur</p>	<p>Processus de production des inégalités scolaires. Rapport(s) à l'école et au(x) savoir(s) dans les milieux populaires. Enseigner en milieu difficile. Expérience scolaire, apprentissages et subjectivation. Politiques d'éducation prioritaire en France et en Europe.</p>

SCHAEPELYNCK Valentin valentin.skaplink@gmail.com	Maitre de conférences	L'analyse institutionnelle, l'enquête et l'intervention institutionnelle, la notion d'enquête en sciences sociales, les critiques de l'institution psychiatrique et de l'institution scolaire, la psychothérapie institutionnelle, la pédagogie institutionnelle, les concepts d'institution et de dispositif, l'histoire des formes de la recherche-action et de la sociologie d'intervention, la philosophie de l'éducation.
VINEL Elise elise.vinel@univ-paris8.fr	Maître de conférences	apprentissages des élèves ; enseignement ; pratiques langagières ; littératie ; interactions ; école maternelle.

C. Objectifs de la licence

La formation en licence de sciences de l'éducation se veut généraliste, dans l'optique d'un cursus de 1er cycle, afin de permettre aux étudiants de comprendre les phénomènes, les processus, les acteurs et institutions en jeu dans le champ de l'éducation. Elle constitue une entrée en matière en sciences humaines et sociales, auxquelles sont rattachées les sciences de l'éducation. Les étudiants sont ainsi amenés à connaître progressivement différentes approches en sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation, pensées comme des initiations et des repérages à la fois aux méthodes et champs mobilisés par les disciplines (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.), comme au champ propre aux sciences de l'éducation.

La licence de sciences de l'éducation développe une assise de connaissances puisées dans différentes approches méthodologiques et vise ainsi à former l'ouverture d'esprit, le regard critique en même temps que les capacités d'abstraction. Elle initie à l'argumentation, à la synthèse, à la lecture d'écrits théoriques et de sources écrites voire à d'autres supports (audio-visuels par exemple), ainsi qu'à la restitution, sous forme de travaux écrits ou d'exposés oraux. La formation, en trois années, construit des compétences transversales d'analyse, de compréhension et de réalisation de projet. Elle permet, en outre, l'acquisition de connaissances en matière de technologies de l'information et de communication et de langue étrangère.

Plus profondément enfin, la licence de sciences de l'éducation a pour but de mieux accompagner les étudiants dans leur rapport au savoir et de ce fait, mieux garantir leur réussite.

D. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L : Licence (bac + 3)

M : Master (bac + 5)

D : Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les trois premières années d'études universitaires: Licence 1 (L1), Licence 2 (L2) et Licence 3 (L3). Chaque année universitaire est composée de deux semestres : le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6. La licence comprend ainsi six semestres.

Chaque semestre est crédité de 30 crédits européens capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits européens sont appelés ECTS, abréviation de *European Credits Transfer System*. La licence de sciences de l'éducation totalise ainsi 180 ECTS. Ces crédits sont transférables d'une

université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente.

Un enseignement semestriel est appelé Élément Constitutif (EC). Il représente 39 heures d'enseignement. On appelle Unité d'Enseignement (UE) le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent.

E. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études pourront candidater dans le master proposé par notre département ou bien dans les nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, suivant les conditions d'entrée du diplôme.

Ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et de l'animation. La licence sciences de l'éducation est notamment une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, particulièrement pour les candidats au professorat des écoles (1^{er} degré), pour ceux qui se destinent au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) voire même pour ceux qui souhaitent se préparer au CAPES (second degré), la licence de l'éducation pouvant être pensée, dans ce cas, comme un complément de formation.

Les étudiants qui le souhaitent pourront également se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Plus largement, la formation prépare aux métiers qui se situent au croisement des champs de l'éducation, de la formation et du social, de la santé, comme les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide à la personne, de la médiation, de l'animation, de la formation linguistique auprès de publics migrants adultes.

ORGANISATION DU CURSUS

A. Structure de la licence

La licence de sciences de l'éducation est organisée autour de trois composantes :

- une majeure de sciences de l'éducation,
- une mineure
- Des EC transversaux

Chaque semestre est ainsi constitué d'une UE de « majeure » en sciences de l'éducation, d'une UE de « mineure » et d'EC transversaux.

I. Les UE de « majeure »

Dans les UE de majeure, les étudiants suivent et valident des enseignements portant sur la méthodologie du travail universitaire, ainsi que sur les savoirs fondamentaux de la discipline, s'appuyant sur les approches proposées par la l'histoire des éducations, la sociologie de l'éducation au premier semestre, la philosophie de l'éducation, l'anthropologie de l'éducation, et les approches psychologique et psychanalytique de l'éducation, au second.

II. Les UE de « découverte » et de « mineure »

Dans les UE de mineure, les étudiants choisissent un ou des parcours spécifiques appelés « champs de pratiques » qui ont un objectif de préprofessionnalisation. Ces UE de mineure sont proposées à partir de la L2. En L1, les étudiants découvrent les différents champs de pratiques via de EC de « découverte » qu'ils auront choisis.

- 3 champs de pratiques en L2

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

- 4 champs de pratiques en L3

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 Formation linguistique et culturelle des migrants

A NOTER :

- En L2, les étudiants doivent choisir deux EC par semestre dans deux champs de pratiques différents.
- En L3, les étudiants doivent choisir deux EC par semestre dans un ou deux champs de pratiques différents.

Pour valider la mineure, il faut valider 24 ECTS :

- 12 ECTS en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

Les étudiants ont également la possibilité de choisir une mineure « externe » dans un des quatre départements suivants :

- Sciences du Langage
- Histoire
- Psychologie
- Sociologie/anthropologie

En L1, les étudiants peuvent choisir, s'ils le souhaitent des EC de « découverte » qui sont proposés par ces mêmes départements.

Dans tous les cas, les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés.

III. Les UE d'EC transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la/leur professionnalisation.

B. Répartition par année

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux sciences de l'éducation (1) 3 EC obligatoires /20 ECTS

Introduction à l'histoire des éducations (7 ECTS)

Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation (7 ECTS)

Devenir étudiant à l'Université (6 ECTS)

UE 2 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (1) 2 EC à choisir /6 ECTS

Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)

Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)

La relation éducative : histoire et clinique **CP2** (3 ECTS)

L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents **CP2** (3 ECTS)

Apprendre à se former par l'expérience **CP3** (3 ECTS)

EC Découverte hors département (3 ECTS)

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) 1 EC obligatoire de 4 ECTS

Préparation au C2I

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux sciences de l'éducation (2) 2 EC obligatoires /18 ECTS

Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser l'enfance et les âges de la vie (9 ECTS)

Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (9 ECTS)

UE 5 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (2) 2 EC à choisir / 6 ECTS

Disciplines scientifiques et technologiques à l'école : pourquoi et comment ? **CP1** (3 ECTS)

Pratiques de l'éducation nouvelle : histoire et actualité **CP2** (3 ECTS)

Accompagner l'enfant vers les savoir **CP2** (3 ECTS)

Analyse des pratiques enfantines dans les espaces de médiation culturelle et ludique (3 ECTS) **CP3**

EC Découverte hors département (3 ECTS)

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

Langue (3 ECTS)

EC libre (3 ECTS)

LICENCE 2

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) 3 EC obligatoires /18 ECTS

La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues (7ECTS)

Histoire des éducations (7ECTS)

Méthodologie du travail universitaire en sciences de l'éducation : langage et pensée (4 ECTS)

UE 8 -Découverte des Champs de pratiques (1) 2 EC à choisir dans deux champs différents / 6 ECTS

Enseigner les mathématiques à l'école : enjeux et finalités (3 ECTS) CP1

Enseigner l'éducation civique et l'histoire (1) : enjeux et finalités (3 ECTS) CP1

L'enfant, le savoir et la connaissance (3ECTS) CP2

Histoire de l'éducation populaire (3ECTS) CP2

Enfants, adolescents et écran(s) (3 ECTS) CP3

UE 9 -Projet personnel et professionnel (1) 2 EC obligatoires de 3 ECTS /6 ECTS

EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

Stage de découverte et note de stage (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 -Approches disciplinaires (2) 2 EC obligatoires / 18ECTS

Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures (9ECTS)

Approche psychanalytique et psychologique de l'éducation : le sujet dans l'acte éducatif (9ECTS)

UE 11 -Découverte des Champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans deux champs différents -/ 6 ECTS

Ecole et formation, entre savoirs et compétences (3ECTS) CP1

Ecole, pratiques culturelles (3ECTS) CP1

Ecole et éducation : discipline scolaire (3 ECTS) CP1

Interroger les « choix » d'orientation (3ECTS) CP1

Politiques éducatives et handicap : insertion, inclusion et partenariat (3ECTS) CP2

Histoire de l'éducation des enfants placés (XIX^e – XXI^e siècles) (3ECTS) CP2

Education populaire politique CP3

UE 12 -Projet personnel et professionnel (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

Projet tutoré et dossier tutoré (3 ECTS)

LICENCE 3

SEMESTRE 5

UE 13 -Approfondissements Disciplinaires 3 EC obligatoires – 18 ECTS

Histoire des éducations (7 ECTS)
Sociologie de l'école (7 ECTS)
Méthodologie du Travail universitaire en SDE (4 ECTS)

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) 2 EC de à choisir dans un ou dans deux champ(s) différent(s) – 6 ECTS

Enseigner les mathématiques à l'école : enjeux et finalités (3 ECTS) **CP1**
Apprentissage, enseignement, transmission (3 ECTS) **CP1**
Scolarisation des élèves no francophones dans le système éducatif français (3 ECTS) **CP1**
Français, langue des apprentissages (3 ECTS) **CP1**
L'école maternelle et ses spécificités (3 ECTS) **CP1**
Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs (3 ECTS) **CP2**
Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles 3 (ECTS) **CP2**
Texte, lecture et éducation numérique (3 ECTS) **CP3**
Sémiologie de l'image et du son- élaborer un projet audio-visuel (3 ECTS) **CP3**
Entrée dans l'écrit à l'âge adulte (3 ECTS) **CP4**
Analyse de discours et situations de travail (3 ECTS) **CP4**

UE 15 -Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires – 6 ECTS

Langue (3 ECTS)
EC de préparation au stage (3 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 -Approfondissements Disciplinaires 2 EC obligatoires – 18 ECTS

Anthropologie et philosophie de l'éducation : politiques de l'éducation, institutions et formes d'apprentissage (9 ECTS)
Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective (9 ECTS)

UE 17 Repérage dans les champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans un ou dans deux champ(s) différent(s) – 6 ECTS

Les « difficultés » des élèves : études de situations d'enseignement et d'apprentissage (3 ECTS) **CP1**
Approche sociologique des rapports entre école et famille (3 ECTS) **CP1**
Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires (3 ECTS) **CP1**
Politiques éducatives et inégalités (3 ECTS) **CP1**
Pourquoi et pour qui le travail social (3 ECTS) **CP2**
Enfance difficile : entre soin et éducation (3 ECTS) **CP2**
Les pédagogies de l'émancipation (3 ECTS) **CP3**
Politiques et pratiques de l'intervention (3 ECTS) **CP3**
Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France (3 ECTS) **CP4**

EC libre (3 ECTS)

EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »

A partir de la licence 2, les étudiants doivent, en plus de l'assistance aux cours, effectuer un stage :

- en L2, un stage de découverte qui fera l'objet d'une note de stage
- en L3, un stage d'observation qui fera l'objet d'un rapport de stage

L'objectif de ces stages est d'amener les étudiants à regarder ce qui se joue sur le lieu de stage depuis une autre place que celle de l'élève, du jeune, du parent, du patient, de l'apprenant, du formé, de l'utilisateur, etc. C'est une interrogation, par les outils de la recherche, de l'intervention auprès de ces populations, des politiques, des dispositifs et des pratiques professionnelles. Il serait souhaitable, le stage de L3 est différent du stage de L2, de façon à opérer une suite de stages en milieux différents, qui sont une manière de comprendre les transversalités entre terrains du social et de l'enseignement par exemple, mais aussi de permettre aux étudiants de parfaire leurs choix d'orientation.

Le stage de découverte, réalisé en L2, constitue une première immersion dans un champ professionnel ayant attrait à l'éducation. D'une durée de 20 heures, il donne lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de l'UE 8. L'évaluation est basée sur la réalisation d'une note de stage.

En L3, le stage d'observation, d'une durée de 30 heures, doit permettre aux étudiants de commencer à saisir les réalités éducatives de terrain et même d'initier à la recherche, sur le plan méthodologique, mais surtout par la théorisation des situations et des pratiques. Le stage se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratiques dans lequel il s'inscrit (école, centre de loisirs, foyer socio-éducatif, association, etc.). L'évaluation est basée sur la réalisation d'un rapport de stage.

D. Projet tutoré en L2

L'objectif du projet tutoré est de permettre aux étudiants de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils ont déjà identifiés au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des solutions de réorientation. Il est ainsi attendu des étudiants qu'ils mènent un projet personnalisé à partir de conférences et d'événements auxquels ils auront assistés au cours de l'année. Le projet tutoré, qui est encadré par un tuteur, donne lieu à une évaluation notée sur 20.

E. EC libres

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.
Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES

A. Conditions d'accès

La licence de sciences de l'éducation est accessible à différents niveaux selon le niveau de formation envisagé et le nombre de places disponibles. Pour connaître les modalités de candidatures, il faut consulter soit en L1, votre établissement (procédure APB) soit en L2 et L3 les sites : <http://www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/> ou <http://www.univ-paris8.fr/-Inscription->

En L1, sont admis, selon le nombre de places disponibles, les étudiants titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS),
- d'un équivalent du baccalauréat accompli à l'étranger.

En L2 :

- d'une L1 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

En L3 :

- d'une L2 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'un diplôme d'Etat du travail social ou du médico-social (éducateur spécialisé, assistant de service social ; conseiller en économie sociale et familiale ; éducateur de jeunes enfants),
- d'un BTS « Economie sociale et familiale »,
- d'un DUT « Carrières sociales »,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

Certains étudiants ne remplissant pas ces conditions peuvent également être admis. La commission pédagogique statue sur leur admission, le niveau de leur admission (L1, L2 ou L3).

B. Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique doit être effectuée par l'étudiant lui-même auprès du secrétariat avant le début des cours, à chaque semestre. L'inscription dans les EC se fait en fonction du nombre de places disponibles, dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Si l'EC souhaité est complet, l'étudiant doit choisir :

- un autre horaire dans le cas d'un EC obligatoire,
- un autre EC dans le cas d'un EC au choix.

Les enseignants sont en droit de rayer des listes les étudiants qui ne sont pas présents en cours. Les étudiants doivent également obligatoirement s'inscrire sur le serveur de la plateforme pédagogique ainsi qu'activer leur compte numérique Paris 8 ENT « mon ep8 » (voir infos pratiques).

C. Formats de cours proposés

Plusieurs formats de cours sont proposés aux étudiants :

Les cours hebdomadaires : cours en présentiel qui ont lieu chaque semestre durant une période donnée et dont le jour et les horaires sont précisément fixés.

Les cours regroupés : cours regroupés sur des plages horaires ou journées entières selon un calendrier fixé à l'avance.

Les cours intensifs : cours regroupés sur une semaine entière du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les cours hybrides : cours qui se déroulent en alternance entre présentiel et distance. Les séances en présentiel ont lieu les samedis à des dates précises, ou en semaine à des heures précises. Le complément du cours (textes, documents de travail, forum d'échange, etc.) permettant de travailler se fait à distance sur le serveur pédagogique. Ces cours requièrent une grande autonomie dans le travail. Un accès facile à internet est indispensable pour des travaux sur les forums d'échanges de façon à ce que le rapport pédagogique soit maintenu et la progressivité du travail soit assurée entre les différentes séances de regroupement en présentiel.

Attention : des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre. Certains enseignements annoncés dans la brochure sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés (effectifs trop faibles, etc.). Les étudiants doivent par conséquent être attentifs aux informations délivrées par le secrétariat sur les panneaux d'affichage ou par mail (à l'adresse de l'étudiant @univ-paris8.fr)

D. Modalités de contrôle des connaissances

Les textes réglementaires de référence de l'Université Paris 8 (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont consultables à l'adresse suivante : http://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf_Regles_scolarite.pdf

Chaque EC fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant responsable. Si un étudiant a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue soit à :

- **la première session d'examen** : janvier pour le premier semestre, juin pour le second semestre,
- **la seconde session d'examen** (« session de rattrapage ») : juin pour les deux semestres.

Pour plus de précisions, se reporter au calendrier.

Tout étudiant a droit à une seconde session d'examen pour les EC non obtenus en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction ; elle est une deuxième chance pour que l'étudiant ait l'occasion de réussir le travail demandé. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant sur le travail de l'étudiant lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans le cours ou les erreurs commises lors de l'examen.

Article 7 Chaque formation organise conformément au calendrier universitaire deux sessions de contrôle des connaissances ou d'examens. La première, dite session 1, est organisée pour les examens terminaux d'une part à l'issue du premier semestre pour les enseignements du premier semestre et d'autre part à l'issue du deuxième semestre pour les enseignements du deuxième semestre. La deuxième session, dite session de rattrapage, est organisée après la tenue des jurys de session 1, en mai ou juin pour les enseignements. (...) La règle générale est que l'étudiant doit pouvoir bénéficier si nécessaire de ces deux sessions, sauf pour les quelques EC où l'organisation d'une deuxième session n'a pas de sens sur le plan pédagogique. Ces cas sont alors dûment répertoriés dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Un étudiant absent à la première session est noté défaillant et son résultat reste « à valider ». Cette absence ne lui interdit pas l'accès à la session 2.

Article 8 L'accès à la session 2 dans les conditions fixées à l'article précédent est possible pour tout étudiant n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session 2. Pour les étudiants qui, dans le cadre de la session 1, peuvent prétendre à l'acquisition d'un EC par compensation (voir articles suivants sur les règles de compensation) – l'accès à la session 2 pour celui-ci est possible – dans la limite de 5 EC - à condition d'avoir transmis au jury de session 1 et avant sa tenue une demande de renonciation à la compensation. Cela entraîne de facto pour l'étudiant l'impossibilité de pouvoir valider son année dans le cadre de la session 1.

Article 6 Pour prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle (voir « Charte de l'étudiant(e) en situation professionnelle ou assimilée ») ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation. Il peut se décliner sous forme d'aménagement des exigences d'assiduité, d'aménagement des modalités de contrôles voire d'une combinaison des deux. Le cadre général de ces aménagements est précisé dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Cet aménagement peut prendre la forme d'une dispense de contrôle continu si les aménagements proposés sont considérés comme incompatibles avec la situation de l'étudiant après rencontre avec le responsable de formation ou son représentant. Cela conduit à devoir prévoir en ce cas des modalités spécifiques d'examen terminal. Le droit à l'aménagement ou à la dispense est conditionnée au respect d'un délai limite pour la formulation de la demande après le début des cours. Le délai de quatre semaines peut être prolongé selon les formations.

E. Règles de validation du contrôle des connaissances

Article 9 Seules les notes et les résultats publiés par le jury à l'issue de sa délibération sont considérés comme définitifs. Les notes communiquées avant la publication de la délibération du jury ne peuvent être considérés que comme des notes provisoires.

Article 10 Chaque EC donne lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20. Les UE et les EC dont la note est supérieure ou égale à 10 sont, à l'issue du jury, définitivement acquis et capitalisables. L'acquisition d'une UE ou d'un EC entraîne l'acquisition des crédits européens (ECTS) fixés pour cette UE ou cet EC. Le nombre total d'ECTS à obtenir pour valider une année universitaire est de 30 par semestre en licence et de 60 par année en master.

Article 15 Tout étudiant inscrit dans une année universitaire de Licence doit se voir garantir la possibilité de s'inscrire dans tous les EC nécessaires à la validation de son année. Il peut lui être accordé la possibilité de s'inscrire dans un nombre d'EC supérieur aux 30 ECTS prévus par semestre sans pouvoir dépasser un

nombre maximal de 40 à 50 ECTS, et sous réserve d'un accord pédagogique du responsable de formation ou de son enseignant référent.

Article 17 Le jury délibère à partir des notes obtenues par l'étudiant en vue de la validation des EC, UE, semestre, années, dans la perspective de la délivrance du diplôme, dans le respect des règles légales de scolarité ainsi que de celles de l'établissement et du document annexé par la formation. L'admission au diplôme confère la totalité des crédits européens prévus pour ce diplôme. La mention du diplôme est établie à partir des résultats de la dernière année. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le président du jury, est souveraine et sans appel. Elle donne lieu à communication des résultats dans un délai de 72 heures ouvrées. C'est la communication des résultats qui ouvre le délai de recours en cas d'erreur manifeste qui est de deux mois

Article 18 Un calendrier annuel fixe les dates limites de saisie des notes et de tenue des jurys afin de tenir compte des contraintes mutuelles de transversalité à l'échelle de l'université.

Article 19 Le jury pourra établir, pour tout étudiant souhaitant soit se réorienter au sein ou hors de l'université, soit interrompre ses études, un bilan global de ses résultats, fondé éventuellement sur un dispositif spécial de compensation lui permettant d'obtenir les crédits européens correspondants. Ce bilan fera l'objet d'un certificat délivré par le jury.

F. Modalités de passage en L2 et L3

Conformément aux règles de scolarité de l'université et sous réserve de la décision du jury :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée

Article 14 Dans le cursus de licence, la poursuite d'études dans un semestre de l'année supérieure est possible pour tout étudiant qui s'inscrit pour la deuxième fois ou plus dans la même année dès lors qu'il lui manque moins de 30 ECTS de son année. Sur la base de considérations pédagogiques particulières, ce seuil de 30 sur l'année peut être diminué sans pour autant être inférieur à 12 pour les formations qui le souhaitent.

Cette autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur peut prendre la forme d'une délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits. En tout état de cause, la règle appliquée au sein de la formation doit être intégrée au document annexe des règles de scolarité de la formation (source : Modalités de contrôle des connaissances –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015)

G. Délivrance des diplômes

Le diplôme de licence sciences de l'éducation est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

- retirer auprès du secrétariat un « Formulaire de demande de délivrance de diplôme »,

- le remplir soigneusement,
- le remettre complet au secrétariat.

Après vérification, le cursus est validé par le jury de licence. L'étudiant reçoit un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite. La demande est ensuite transmise au service des diplômes [Bureau G Rez-de-chaussée - 01.49.40.65 85] qui vérifie le respect des règles de scolarité.

Un jury est organisé après chaque session d'examen. Les étudiants sont informés de la date par voie d'affichage.

Concernant les mentions, celles-ci sont calculées de la manière suivante : la moyenne générale est obtenue en faisant la moyenne des UE. Cette moyenne générale permet d'établir la « mention » que l'étudiant obtient à son diplôme de licence. Ces mentions sont importantes non seulement pour l'orientation après la licence, mais aussi pour valider la qualité du travail de l'étudiant.

- De 12 à 14/20 Assez Bien
- De 14 à 16/20 Bien
- De 16 à 20/20 Très Bien

H. Durée des études

Article 2 La durée des études est de trois ans pour l'obtention d'une licence et de deux ans pour l'obtention d'un master. Dans le cadre du suivi pédagogique proposé à chaque étudiant, celui qui envisage de se réinscrire pour une troisième fois (ou quatrième fois pour l'IED) ou plus dans une même année sans avoir acquis d'EC au cours de sa dernière année doit impérativement s'entretenir avec le responsable de formation ou de son représentant à l'issue de son année universitaire pour faire un bilan de sa progression dans les études. Cet entretien, qui se tient dans le respect des délais institués au sein de la formation, ne peut être refusé ni par l'étudiant ni par le responsable de formation ou son représentant. Il donne lieu à la signature d'une simple attestation de sa tenue qui sera jointe au dossier de réinscription transmis au service de la scolarité pour la réaliser.

I. Avertissement sur le plagiat

La réglementation universitaire interdit le plagiat, qui consiste à se faire passer pour l'auteur d'un texte écrit par quelqu'un d'autre, par l'artifice d'un simple copiage, non énoncé comme tel.

Tout étudiant qui, dans un travail remis lors d'un enseignement ou pour la validation d'un mémoire, utiliserait un écrit pris sur Internet, dans un ouvrage, une revue ou un autre mémoire, sans en citer la source, commet un plagiat, ce qui est une faute très grave, une fraude à l'examen. Celle-ci peut être sanctionnée par une décision du conseil de discipline de l'université.

Comment éviter le plagiat ?

IV. S'agissant d'un texte :

Lorsqu'une phrase ou un extrait est repris textuellement, il convient de faire apparaître le passage concerné en italique et avec des guillemets dans le corps du texte. Lorsqu'une phrase est reformulée, les guillemets n'ont pas lieu d'être puisqu'il ne s'agit pas de la phrase originale.

Le nom de l'auteur et la source doivent apparaître :

Soit dans le corps du texte : avant ou après la citation ou le passage reprenant l'idée de l'auteur. Lorsque la référence est abrégée par souci « esthétique », il convient d'en reporter l'intégralité dans la bibliographie en fin de document. Soit en note de bas de page par renvoi.

Une bibliographie doit systématiquement apparaître à la fin du travail. Elle doit être exhaustive et précise. Elle doit permettre au lecteur de retrouver chaque référence sans difficultés. Beaucoup d'étudiants se rendent ainsi coupables de plagiat sans même en avoir conscience. Dans les dossiers rédigés chaque année il est en effet fréquent de relever des passages entiers non identifiés comme citations et dont la source est simplement reportée en bas de page ou dans la bibliographie. Attention, le plagiat peut être également établi lorsqu'une phrase énoncée par un auteur est reprise par un étudiant avec des termes différents et que l'idée originale est identique.

- *S'agissant d'une image, d'un schéma, d'un dessin, d'une peinture, d'une photo, d'une vidéo, d'une composition sonore ou musicale :*

Le nom de l'auteur doit être mentionné (dans les crédits pour une vidéo, dans l'intitulé du titre pour une œuvre sonore ou musicale) et la paternité de l'œuvre doit être clairement identifiable et sans équivoque. Pour les vidéos et les œuvres sonores, le critère de brièveté s'applique également.

EXTRAITS DE LA CHARTE DE NON PLAGIAT (UNIVERSITE PARIS 8, 2016)

Article 1

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image,...). Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir,...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Article 2

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'établissement dans lequel les faits qui lui sont reprochés ont été commis conformément au Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié ainsi qu'aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

J. Calendrier universitaire de la licence

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE	L1	Jeudi 15 septembre 2016 à 10h Visite guidée à partir de 13h30
	L2	Jeudi 15 septembre 2016 à 13h30 Visite guidée à partir de 10h
	L3	Jeudi 15 septembre 2016 à 13h Visite guidée à partir de 10h

INSCRIPTION AUX COURS 1^{ER} SEMESTRE	Du 19 au 22 septembre Auprès du secrétariat
DÉBUT DES COURS 1^{ER} SEMESTRE	Lundi 26 septembre
FERMETURE UNIVERSITÉ	Du lundi 19 décembre au samedi 2 janvier 2017
SAISIE DES NOTES 1^{ER} SEMESTRE - 1^{ERE} SESSION	Lundi 16 janvier 2017 Les notes sont à consulter directement sur l'ENT « mon ep8 »
RÉUNION D'ORIENTATION	Jeudi 19 janvier à 10h La salle sera précisée ultérieurement
INSCRIPTION AUX COURS AUPRÈS DU SECRETARIAT 2^E SEMESTRE	Du lundi 23 janvier au jeudi 26 janvier 2017 Auprès du secrétariat
DÉBUT DES COURS 2^E SEMESTRE	Lundi 30 janvier
PAUSE PÉDAGOGIQUE	Du lundi 3 avril au samedi 15 avril 2017
SAISIE DES NOTES 2^E SEMESTRE - 1^{ERE} SESSION	Lundi 22 mai Les notes sont à consulter directement sur l'ENT (mon ep8)
JURY 1^{ER} SEMESTRE	La date sera communiquée ultérieurement par affichage
SESSION 2 « RATTRAPAGE » 1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 5 juin au vendredi 9 juin Modalités de validation à voir auprès de chaque enseignant
SESSION 2 « RATTRAPAGE » 1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin Modalités de validation à voir auprès de chaque enseignant
SAISIE DES NOTES 1^{ER} ET 2^E SEMESTRE - 2^E SESSION	Du 19 juin au 22 juin
JURY 1^{ER} SEMESTRE ET 2^E SEMESTRE	Les dates seront communiquées ultérieurement par affichage

INFORMATIONS PRATIQUES

A. Serveur pédagogique

Le serveur pédagogique de l'UFR permet :

- aux enseignants qui y ont recours de mettre en ligne des documents pour le travail entre deux cours ou des informations de dernière minute, de prévenir les étudiants par mail, etc.
- aux étudiants de consulter ces informations ou d'échanger entre eux sur les forums.

Attention : le serveur pédagogique est un outil précieux et complémentaire au cours mais ne s'y substitue pas. L'inscription sur le serveur pédagogique n'est pas automatique et est indépendante de votre inscription administrative et de votre inscription pédagogique.

Procédure d'inscription :

1. Cliquez sur le lien direct : <http://www.sc-educparis8.org/>
2. Sur la droite de l'écran d'accueil, cliquez sur [Créer un compte]
3. Remplir toutes les rubriques en prenant soin de :
 - ne pas oublier votre adresse mail (afin que l'enseignant puisse vous contacter)
 - faire figurer votre vrai nom dans la rubrique « identifiant » ou « nom d'utilisateur »
 - noter précieusement vos « nom d'utilisateur » et « mot de passe »
4. Cliquez sur [M'inscrire à des cours] puis [OK] puis [Suivant] ; vous arrivez alors sur votre page d'accueil sur laquelle vous pouvez vous inscrire aux cours et où figureront ultérieurement les différents cours dans lesquels vous vous serez inscrits.
5. Cliquez sur [S'inscrire à un cours].
6. Cliquez sur [Sciences de l'éducation], cliquez ensuite sur [Licence 2].
7. Cliquez, dans la liste des cours qui apparaît, sur l'icône du petit crayon à droite du nom du cours choisi.
8. Vous êtes inscrit.



Conseils d'utilisation

1. Cliquez sur « liste de mes cours ». La liste des cours auxquels vous êtes inscrit apparaît.
2. Certains cours sont protégés par une clé d'inscription, vous devez contacter l'enseignant rédacteur du cours pour l'obtenir.
3. N'hésitez pas à utiliser le formulaire de recherche pour chercher un cours ou un enseignant.

4. Pour tout problème ou conseil n'hésitez pas à contacter le support (en cliquant sur le lien en jaune sur l'image)



En début d'année universitaire, une nouvelle plateforme sera mise en service, mais la plate forme actuelle restera en fonctionnement pendant quelques mois pour assurer la transition.

B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)



Vous bénéficiez d'une messagerie électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera **indispensable** pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations, notes et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Votre « compte numérique » activé, vous pouvez utiliser :

- vos services numériques (messagerie, agenda, dossiers de scolarité, etc.),
- suivre l'actualité de l'université ou consulter les ressources en ligne de la BU en vous connectant à e-p8 dès la page d'accueil des sites web de l'université en cliquant en haut à droite sur le bouton [Votre espace] ou directement via l'adresse <http://e-p8.univ-paris8.fr/>

C. Certificat informatique et internet « C2i » et « C2i2 enseignant »

Le **C2i niveau 1** a été instauré par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur « afin de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques ».

Le niveau 1 du C2i est donc commun à l'ensemble des étudiants en niveau Licence. Il s'agit en formant aux compétences du C2i niveau 1 « d'armer» l'étudiant afin qu'il puisse au mieux utiliser les services et les outils numériques mis à sa disposition par l'université pour une meilleure réussite de ses études.

La structure transversale « Informatique Pour Tous » (IPT) organise des ateliers pour la préparation de cette certification. Pour tout renseignement concernant la préparation ou la certification C2i, consulter la page suivante : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=145#c2i

Le C2i2E « Certificat informatique et internet enseignant » est conseillé pour les étudiants qui préparent les concours d'enseignants : <http://www2.univ-paris8.fr/sufice/spip.php?rubrique15>.

Pour tout renseignement, se rapprocher de :

- SUFICE <http://www2.univ-paris8.fr/sufice/spip.php?rubrique1>
- ou d'IPT http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=403

D. Le SCUIO IP

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle est là pour vous accueillir, vous accompagner, vous conseiller....de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

Informations sur l'accès à l'université les études et les débouchés :

- espace d'information du SCUIO-IP
- documentation (formation, métiers...)
- conférences sur les poursuites d'études et les débouchés...
-

Accompagnement dans la préparation de votre insertion professionnelle :

- ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement)
- conseils individualisés
- rencontres avec des professionnels...

Aide à réfléchir à votre orientation :

- entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue
- ateliers de construction du projet
- sessions d'aide à la réorientation...

Aide dans votre recherche de stage : www.univ-paris8.fr/scuio/reso8

- offres de stages et d'emploi
- accompagnement en ligne, conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, aide juridique
- actualité des forums emploi
- blog : témoignages d'étudiants et de professionnels

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)

Mail : scuio@univ-paris8.fr

Site : <http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et>

E. Salle informatique en libre service

Deux salles informatiques en libre service, destinées aux usagers de Paris 8, se situent dans le bâtiment C (salles C201-C202). L'étudiant trouvera dans le libre-service des ordinateurs de type compatibles PC. Le

libre-service doit permettre aux étudiants de perfectionner les connaissances acquises dans les ateliers, d'exécuter leurs travaux de productions, de pratiquer des recherches à caractère pédagogique sur l'Internet.

Le libre-service du BAPN est ouvert : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Pour plus de renseignements : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=136

F. Service social étudiant du Crous

Le service social de Paris 8 est un lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) qui l'accompagnera. Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel, etc.).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistant(e) social(e) qu'il rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Maison de l'étudiant - salle M09

01 49 40 70 98

Accueil du lundi au vendredi : le matin sans RDV et après-midi sur RDV

Service social du CROUS pour Paris 8

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945

93200 Saint-Denis

09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale : bourse@crous-creteil.fr

G. Relations internationales

L'Université Paris 8 est partenaire d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle a en outre adhéré à certains grands programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) qui concernent l'ensemble des universités françaises. Le Service des relations et la coopération internationales se situe au RDC du bâtiment A, dans les bureaux A0.175, A0.176, A0.178 et A0.179.

Démarches pour un séjour d'études à l'étranger

Les informations générales (calendrier, universités partenaires, aides financières, etc.) sont détaillées sur le site : www.univ-paris8.fr/-international-

Le site est à consulter impérativement avant de se présenter auprès de l'enseignant référent en sciences de l'éducation : Didier MOREAU Didier.moreauparis8@gmail.com

H. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)

Depuis sa création en 1991, le service commun d'Action Culturelle et Artistique encourage et soutient les initiatives créatives — associatives ou individuelles — et fédère des actions qui permettent à toutes les formes d'art de se retrouver dans une université, lieu de vie où l'action culturelle est le prolongement naturel de la pédagogie.

L'ACA propose des ateliers de pratique artistique :

- Chœurs de Paris 8
- Atelier de théâtre
- Atelier cirque
- Atelier d'écriture et concours de nouvelles
- Atelier de composition

Ainsi que deux nouveaux ateliers ouverts en 2015 :

- Atelier fanfare
- Atelier d'improvisation théâtrale

L'ACA met également à votre disposition un service de billetterie. Vous pourrez y réserver des billets à tarif réduit pour de nombreuses manifestations culturelles (théâtre, expositions, concerts, cinéma...). Des invitations sont régulièrement mises à disposition. Enfin, vous trouverez également les brochures de nos partenaires. Paiement et réservation sur place uniquement.

Contact de l'ACA : <http://www.univ-paris8.fr/Service-d-action-culturelle-et-artistique-ACA-1021>

MÉMO ÉTUDIANT

A. A lire

La brochure, le guide de l'étudiant et... des livres de sciences de l'éducation !

B. A faire

Renseignez les fiches pédagogiques et les remettre au secrétariat à chaque début de semestre. Pour les EC obligatoires de L1 et L2, prenez connaissance de votre groupe d'affection. Pour les autres cours, inscrivez-vous auprès du secrétariat à partir du 19 septembre 2016.

Activez votre compte de messagerie paris 8 sur : <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>. Ce compte vous donnera accès au suivi de votre cursus (mails, notes, etc.). Le secrétariat communiquera seulement avec votre adresse mail étudiant.

Consultez vos messages sur : <https://webmail.etud.univ-paris8.fr>. Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours, la vie universitaire...

Inscrivez-vous sur le serveur pédagogique : <http://www.sc-educparis8.org/>

C. Pour contacter les enseignants

Tous les enseignants sont joignables par mail. Les adresses mail figurent dans le tableau B « Enseignants chercheurs et leurs thématiques » et dans chaque descriptif.

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE L3

Les étudiants sont conviés

Jeudi 15 septembre 2016

A

Une visite guidée de l'université **de 10h à 12h**

Rendez-vous devant le hall d'exposition situé à l'entrée de l'université.

Et

Une réunion

De présentation de 13h30 à 15h

Salle J002

Il est fortement recommandé d'y participer.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS (EC)

a. Présentation par semestre

SEMESTRE 1

UE 13 -Approfondissements Disciplinaires

3 EC obligatoires – 18 ECTS

- Histoire des éducations 7 ECTS
- Sociologie de l'école 7 ECTS
- Méthodologie du Travail universitaire en SDE 4 ECTS

UE 14 – Approfondissement des champs de pratiques (1)

2 EC de à choisir dans un ou dans deux champ(s) différent(s) – 6 ECTS

Champ Pratique (CP) 1 : École et enseignement

- Enseigner les mathématiques à l'école : enjeux et finalité comment 3 ECTS
- Apprentissage, enseignement, transmission 3 ECTS
- Scolarisation des élèves no francophones dans le système éducatif français 3 ECTS
- Français, langue des apprentissages 3 ECTS
- L'école maternelle et ses spécificités 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 2 : Éducation, action sociale et soin

- Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs 3 ECTS
- Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 3 : Intervention sociale, formation et éducation numérique

- Texte, lecture et éducation numérique 3 ECTS
- Sémiologie de l'image et du son 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte 3 ECTS
- Analyse de discours et situations de travail 3 ECTS

UE 15 -Projet Personnel et Professionnel – 6 ECTS

2 EC obligatoires

- Langue 3 ECTS
- EC de préparation au stage (encadré par les enseignants d'un des champs) 3 ECTS

SEMESTRE 2

UE 16 -Approfondissements Disciplinaires

2 EC obligatoires – 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politiques de l'éducation, institutions et formes d'apprentissage – 9 ECTS
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective- 9 ECTS

UE 17 Approfondissements des champs de pratiques

2 EC à choisir – 6 ECTS

Champ Pratique (CP) 1 : École et enseignement

- Les « difficultés » des élèves : études de situations d'enseignement et d'apprentissage 3 ECTS
- Approche sociologique des rapports entre école et famille 3 ECTS
- Métier de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires 3 ECTS
- Politiques éducatives et inégalités 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 2 : Éducation, action sociale et soin

- Pourquoi et pour qui le travail social 3 ECTS
- Enfance difficile : entre soin et éducation 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 3 : Intervention sociale, formation et éducation numérique

- Les pédagogies de l'émancipation 3 ECTS
- L'illettrisme en question fermé (2016-17) 3 ECTS
- Politiques et pratiques de l'intervention 3 ECTS

Champ Pratique (CP) 4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France 3 ECTS
- Culture éducative et littéraire 3 ECTS

UE 18 -Projet Personnel et Professionnel

2 EC obligatoires – 6 ECTS

- EC libre 3 ECTS
- EC de stage et rapport de stage 3 ECTS

B. UE de majeure sciences de l'éducation

Chaque EC de la majeure est triplé permettant ainsi aux étudiants de suivre ces enseignements dans des groupes restreints. Les trois cours se déroulent à des horaires différents afin de faciliter la présence des étudiants.

Approfondissements disciplinaires semestre 1 – UE13

Histoire des éducations

Responsable : MATHIAS GARDET

Déclinées sur les trois ans de licence, les différents EC histoire des éducations entendent, comme leur nom l'indique, s'intéresser aux différentes actions éducatives, qu'elles se déroulent au sein même de l'Institution scolaire ou bien qu'elles évoluent à ses marges, en orbite ou encore en opposition, en concurrence, voire en contre modèle. Nous nous intéressons ainsi aussi bien à l'éducation officielle dispensée selon des programmes définis au sein de la « maison école », mais aussi à toutes les autres activités moins visibles qui s'y déroulent dans les murs ou dans des espaces décalés : cour, préau, jardins scolaires, cours du soir, réunions, clubs, etc.

Nous étudions aussi les croisements ou les clivages ou les rendez-vous manqués entre éducation scolaire, éducation spéciale ou spécialisée, éducation populaire, éducation nouvelle.

Au delà des lieux et des institutions, notre réflexion porte également sur les publics éduqués : comment fluctuent au fil du temps les définitions de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse ? Quelles sont les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles qui amènent chaque époque à penser différemment de la précédente ce qu'est un « bon » ou un « mauvais » élève, un jeune dangereux ou un mineur en danger, un bon père de famille ou un parent indigne ?

Dans ce questionnement sur les « éduqués », nous explorons en particulier la constellation des « inadaptés » et des « inéducables », ces enfants et adolescents orphelins, délinquants, moralement abandonnés, handicapés, décrocheurs, qui échappent au modèle éducatif dominant, et notamment au projet scolaire de la République.

Enfin, nous nous penchons sur les éducateurs ou plus généralement ceux qui font œuvre d'éducation ou de rééducation : les instituteurs et professeurs bien entendu, dont ceux parmi eux se disent « spécialisés », mais aussi d'autres figures qui font entendre leur propre voix sur ces questions éducatives gagnant ainsi le statut d'experts : médecins, médecins psychiatres, psychologues, juges, éducateurs, rééducateurs, religieux et religieuses...

1 GROUPE AU CHOIX

SAMUEL BOUSSION – GROUPE 1

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN –GROUPE 2

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN –GROUPE 3

DESRIPTIF

Le cours sera l'occasion d'aborder des acteurs et des lieux d'une spécialité nouvelle, la psychiatrie de l'enfant et d'aborder les nombreuses ramifications avec le secteur de l'intervention psycho-sociale. On s'intéressera aussi bien à des institutions d'accueil de l'enfant et de l'adolescent qu'aux débats liés aux conceptions du développement de l'enfant depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Il sera mis l'accent sur la construction des savoirs psys dans la compréhension de l'enfant et de l'adolescent et à partir d'une approche historique.

MODALITES DE VALIDATION

Exposé oral en cours de semestre et examen en présentiel

BIBLIOGRAPHIE

« La psychiatrie de l'enfant dans la France des années 1950 », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* n°12, nov. 2010, 65-86.

Ohayon Annick, *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France 1919-1969*, La découverte, 1999

« Les sciences du psychisme et l'enfance irrégulière », n° spécial de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n° 6, 2004

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

MCF, Histoire de l'éducation spécialisée et de la médico-psycho-pédagogie

ADRESSES ELECTRONIQUES :

samuel.boussion@univ-paris8.fr

jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : sur rendez vous

SAMUEL BOUSSION – GROUPE 1

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **9h-12h**

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN –GROUPE 2

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **9h-12h**

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN –GROUPE 3

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **12h-15h**

Sociologie de l'éducation

Responsable : CLAIRE LEMÊTRE

Dans les enseignements de sociologie proposés au cours des trois années de licence, il s'agit moins de présenter aux étudiants les contenus d'une discipline académique que la spécificité du regard que la sociologie conduit à porter sur l'éducation. Le point de vue sociologique invite en effet à « regarder autrement » des réalités sociales pourtant familières : l'école, les élèves, les enseignants, les apprentissages scolaires, la jeunesse mais aussi d'autres formes d'apprentissages plus implicites comme apprendre à parler, à se tenir, à être une fille ou un garçon, etc. La sociologie de l'éducation est entendue ici dans son acception large, dépassant les frontières de l'institution scolaire.

Les enseignements de sociologie se donnent ainsi pour objectif de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système éducatif et ses agents mais aussi sur les processus de socialisation et leurs enjeux. Il s'agira également de leur apprendre de manière progressive, tout au long des trois ans à :

- lire la sociologie de l'éducation et se constituer une culture sociologique,
- comprendre les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent ce champ disciplinaire,
- appréhender les outils du sociologue : enquêtes statistique, ethnographique, observations, entretiens, etc.,
- objectiver, c'est-à-dire mettre à distance le sens commun et les discours médiatiques sur l'éducation et la jeunesse.

1 GROUPE AU CHOIX

CINTIA INDARRAMENDI – GROUPE 1

FLORIAN ASSERE – GROUPE 2

CEDRIC BARBIER – GROUPE 3

DESCRIPTIF

Les sociologues construisent l'École comme objet de recherche en étudiant comment cette institution est traversée par des phénomènes qui existent aussi dans les autres domaines de la société : inégalités, relations entre générations, etc. Cette approche commune se traduit de différentes manières selon les auteurs et les courants de pensée, avec leurs conceptions de la société, leurs concepts et leurs méthodes, ce qui conduit à des débats, voire à des oppositions.

Ce cours vise d'abord à faire connaître les principaux courants sociologiques qui étudient l'École. Il a également pour objectif de comprendre leurs articulations et leurs oppositions, ainsi que l'évolution des débats et des manières d'appréhender les changements de l'institution scolaire.

Plus spécifiquement, la question des inégalités scolaires sera privilégiée dans l'EC car elle a été beaucoup travaillée par diverses approches sociologiques, et permet donc d'explorer les riches débats qu'elle a occasionnés.

Dans le cours de Florian Asséré, sera abordée la question du décrochage scolaire. Nous verrons notamment comment l'émergence de cette notion et les analyses qui en sont faites représentent un enjeu de lutte théorique et politique. Les étudiants seront familiarisés avec les méthodes de l'enquête sociologique.

Dans le cours de Cédric Barbier sera abordée plus particulièrement la place accordée par différentes traditions sociologiques à l'origine sociale et aux pratiques enseignantes dans les rapports inégaux que les élèves développent aux apprentissages scolaires et à la culture légitime.

Dans le cours de Cintia Indarramendi seront abordés plus particulièrement les rapports entre théorie sociologique et politiques éducatives : quelles sont les articulations entre l'évolution des manières d'étudier sociologiquement les inégalités éducatives et la conception des politiques éducatives pour lutter contre ces inégalités ?

MODALITES DE VALIDATION

Groupe 1 : un exposé intermédiaire et un devoir final sur table

Groupe 2 : un exposé de mi- semestre et un devoir final sur table.

Groupe 3 : une note de lecture ou un exposé et un devoir final sur table

BIBLIOGRAPHIE :

Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction*. Paris : Les éditions de Minuit.

Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*. Paris : PUF.

Lahire, B. (1993). *Culture écrite et inégalités scolaires*. Lyon : P.U. de Lyon.

Rochex, J.-Y. & Crinon, J. (dir.) (2011). *La construction des inégalités scolaires au cœur des pratiques et dispositifs d'enseignement*. Rennes : PUR.

Sirota, R. (1988). *L'école primaire au quotidien*. Paris : PUF

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

Cintia Indarramendi, maître de conférences en Sciences de l'Éducation. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

Florian Asséré, doctorant en Sciences de l'éducation. Sa thèse porte sur les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.

Cédric Barbier, doctorant en Sciences de l'éducation. Sa thèse porte sur les pratiques enseignantes.

ADRESSES ELECTRONIQUES :

cindarramendi@gmail.com

florian.assere@gmail.com

barbiercdric@yahoo.fr

PERMANENCE(S) : sur rendez vous

GROUPE 1

JOUR : Mercredi

HORAIRE : 12h-15h

GROUPE 2

JOUR : Vendredi

HORAIRE : 15h-18h

GROUPE 3

JOUR : Lundi

HORAIRE : 12h-15h

1 GROUPE AU CHOIX

MARIA ISABEL DOS SANTOS – GROUPE 1

DELPHINE LEROY – GROUPE 2A

ANTHIPPI POTOLIA – GROUPE 2B

LILIANE PEREIRA – GROUPE 3

CHANTAL CLAUDEL – GROUPE 4

COMPRÉHENSION ET ANALYSE DE TEXTES (EE0Z018C)

MARIA ISABEL DOS SANTOS – GROUPE 1

DESCRIPTIF

On s'attachera à approfondir les méthodes visant à une meilleure compréhension des documents écrits au travers d'activités d'identification, de repérage et d'analyse de textes de nature différente :

- paratexte ; composition ; plan ; liens logiques
- idées et thèses principales
- champs lexicaux
- arguments

Méthodologie :

- analyser et comprendre différents types de documents
- répondre à des questions sur un texte ; reformulation du sens
- mettre en relation des données repérées dans l'ensemble des documents
- confronter les documents et synthétiser des informations avec exactitude et précision

Supports :

- Articles de presse ; essais ; photographies...

Le but de cet EC est d'acquérir une certaine compétence liée à l'approche de textes de nature diverse et abordant différents thèmes.

On veillera également à expliquer des consignes ainsi que des énoncés de sujets et à rappeler, le cas échéant, les règles de présentation et de rédaction de certains travaux universitaires.

SEMESTRE : 1

JOUR : Mardi

HORAIRE : 9h-12h

1 GROUPE AU CHOIX

DELPHINE LEROY – GROUPE 2A

ANTHIPPI POTOLIA – GROUPE 2B

DESCRIPTIF

L'objectif de cet EC est de sensibiliser les étudiants aux spécificités des textes en Sciences humaines et sociales. En se familiarisant peu à peu à des lectures variées, un travail sur l'argumentation orale, à partir des textes proposés, fondera le dispositif du cours. Il s'agira de manière impliquante pour chacun-e de dégager la problématique, de repérer les hypothèses, de reconnaître la construction argumentative, de différencier les arguments des exemples et de les mettre collectivement en discussion et éventuellement en perspective avec d'autres auteurs ou courants. Une attention particulière sera portée aux manières d'écrire ou de rendre compte de travaux de recherche.

DELPHINE LEROY – GROUPE 3A

ANTHIPPI POTOLIA – GROUPE 3B

SEMESTRE : 1

SEMESTRE : 2

JOUR : Mardi

JOUR : Mercredi

HORAIRE : 9h-12h

HORAIRE : 12h-15h

ARGUMENTATION ÉCRITE (EE0Z084C)

LILIANE PEREIRA – GROUPE 3

DESCRIPTIF

Ce cours s'adresse aux étudiants français et francophones s'exprimant avec aisance à l'écrit et à l'oral MAIS qui rencontrent des difficultés à produire des écrits universitaires structurés répondant aux exigences des consignes.

Argumenter, c'est tenter de convaincre, mais tout d'abord, c'est se faire comprendre avec cohérence et cohésion. Il s'agira de mettre en forme un esprit critique personnel à l'écrit à travers des stratégies, des règles de présentation, une méthodologie et un registre adapté aux écrits universitaires.

SEMESTRE : 1

JOUR : Jeudi

HORAIRE : 9h-12h

TECHNIQUES D'ARGUMENTATION À L'ÉCRIT ET À L'ORAL (EE0Z052C)

CHANTAL CLAUDEL – GROUPE 4

DESCRIPTIF

Ce cours se propose d'introduire, dans un premier temps, les outils nécessaires à l'analyse de discours argumentatifs circulant dans différents champs (académiques, médiatiques, professionnels, etc.) et relevant de dispositifs sémiotiques variés. La démarche donnera notamment lieu à une présentation des principales stratégies argumentatives (contre-discours, hétérogénéité énonciative...), à celle des types d'arguments et des marqueurs langagiers (opérateurs et connecteurs argumentatifs...).

Suite à la présentation et à l'observation des techniques à l'œuvre dans des corpus écrits et oraux, ce cours vise l'appropriation des démarches à mettre en œuvre pour construire un discours argumenté. Cette étape donnera lieu à des activités sous forme de débats et de travaux d'écriture.

Il s'adresse aux étudiants de niveaux B2-C1.

Support du cours

Doury, Marianne (2016) : *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

SEMESTRE : 1

JOUR : Jeudi

HORAIRE : 12h-15h

Approfondissements disciplinaires Semestre 2 – UE16

Anthropologie et à la philosophie de l'éducation : politiques de l'éducation, institutions et formes d'apprentissage.

Responsables :

VALENTIN SCHAEPELYNCK

GLADYS CHICHARRO

L'objet de cet approfondissement disciplinaire est d'aborder les questions d'éducation à partir des apports conjoints de la philosophie et de l'anthropologie. Chaque année de 1, L2 et L3 propose ainsi de mettre au travail un ensemble de thématiques dans le cadre de binômes disciplinaires articulant ces deux approches. Il s'agira d'apprendre à problématiser et conceptualiser des notions communes comme celles d'enfance, d'éthique ou d'apprentissage, en faisant appel à des références issues des champs philosophiques (de Jean-Jacques Rousseau à Paul Ricoeur, de Nietzsche à Georges Lapassade...) et anthropologiques (de Marcel Mauss à Lave et Wenger, de Van Gennep à Suzanne Lallemand, par exemple...).

On se basera non seulement sur des textes et documents écrits, mais aussi sur des images et des documentaires vidéo.

La mise en rapport des deux disciplines est celle de deux modes de conceptualisation, l'un qui s'appuie en grande partie sur un travail d'écriture et de lecture de textes, et l'autre, qui s'appuie sur un travail de terrain et d'observation.

Faire des questions d'éducation un problème pour la philosophie, c'est entrer dans un rapport critique aux notions auxquelles tout travail d'éducation, qu'il soit professionnel ou non, doit se confronter.

Apprendre à entendre les diverses variations de sens que prennent des expressions comme «âges de la vie», «enfance» ou «famille» selon différentes approches philosophiques, c'est apprendre à entendre que de telles notions demandent à être problématisées et ne peuvent être prises pour argent comptant.

Les travaux des anthropologues, quant à eux, montrent comment ces différences, dans l'espace et le temps, se matérialisent et s'observent dans des pratiques, des institutions, des cultures, des normativités et des formes symboliques différentes selon les temps et les lieux.

Nos pratiques et institutions éducatives «occidentales» peuvent dès lors nous apparaître comme traversées par des tensions, des valeurs et des normes qu'il est possible de mettre en discussion, comme les débats publics récurrents autour de l'école et des repères éducatifs ne manquent pas de nous le rappeler.

On pourra aussi observer entre les deux types d'approches de frappantes convergences, ainsi que l'anthropologue Tim Ingold le propose, lorsqu'il affirme que l'anthropologie est en réalité une autre manière de faire de la philosophie, non seulement avec des concepts, mais aussi avec les pierres, le climat, les choses et les gens

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : POLITIQUE DE L'ÉDUCATION, INSTITUTIONS ET FORMES D'APPRENTISSAGES

UE16-EC1 Semestre 2

1 GROUPE AU CHOIX

GLADYS CHICHARRO / VALENTIN SCHAEPELYNCK – GROUPE 1

FAWZIA BELHACHEMI / MARILIA AMORIM – GROUPE 2

FAWZIA BELHACHEMI / - GROUPE 3

DESCRIPTIF

Les formes d'apprentissage supposent la mise en œuvre de normes et de valeurs, et en ce sens, sont porteuses d'une dimension politique. Leur diversité renvoie à celle des pratiques éducatives, qui se concrétisent dans des contextes historiques, géographiques, institutionnels (familles, écoles...) et symboliques qu'il est important de pouvoir observer, décrire et conceptualiser. Ces pratiques indiquent des espaces de pensée, des cultures et des organisations sociales différentes et singulières. Elles se retrouvent aussi au cœur de multiples discussions, désaccords, voire polémiques, lorsque les sociétés s'interrogent sur le modèle éducatif qu'il convient d'adopter. La philosophie comme l'anthropologie permettent d'élaborer des outils pour essayer de comprendre les enjeux sociaux et symboliques de tels débats.

MODALITES DE VALIDATION

Un exposé oral et un travail écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera proposée au début du cours.

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Gladys Chicharro-Saito, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Anthropologue spécialiste de la Chine.

Ses recherches portent sur la génération des « enfants uniques » dans la Chine urbaine, la transmission familiale et scolaire, la culture infantine et adolescente, l'évolution des structures de parentés, les nouvelles technologies et écritures numériques.

Valentin Schaepeilynck, Maître de conférences en sciences de l'éducation.

Ses recherches portent sur l'analyse institutionnelle, les problématisations philosophiques de l'éducation, les pédagogies nouvelles, les critiques de l'institution psychiatrique, la sociohistoire des dispositifs et des pratiques pédagogiques.

Faouzia Belhacemi, Maître de conférences en anthropologie à Paris8.

Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, apprentissages, savoirs et savoir-faire, construction des identités

Marilia Amorim, Psychologue de formation, ancien professeur du Département de Psychologie Sociale de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro. Publications et recherches dans le domaine de la théorie du discours et de la sémiologie en rapport avec le champ de la philosophie de l'éducation et de la recherche.

ADRESSES ELECTRONIQUES

Gladys Chicharro-Saito, gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr

Valentin Schaepelynck, valentin.skaplink@gmail.com

Faouzia Belhacemi, fbelhacemi@univ-paris8.fr

Marilia Amorim : mamorim@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

GROUPE 1

JOUR : Jeudi

HORAIRE : 12h-15h

GROUPE 2

JOUR : Samedi

HORAIRE : 9h-18h

11/02; 18/02

25/02 ; 04/03 ; 11/03.

GROUPE 3

JOUR : Lundi

HORAIRE : 12h-15h

Approfondissements disciplinaires semestre 2 - UE16

Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : Savoir, connaissance et construction subjective.

Responsables :

LUCETTE COLIN

CAROLINE LEROY

Cet approfondissement disciplinaire propose aux étudiants d'aborder les questions éducatives à partir d'apports théoriques et cliniques issus de la psychologie d'une part et de la psychanalyse d'autre part, en prenant en considération les dimensions subjectives et affectives mobilisées dans les apprentissages et dans la relation éducative.

Comment la psychologie et la psychanalyse, chacune de leur côté, abordent les enjeux essentiels de la construction subjective de l'enfance, l'adolescence, et l'âge adulte à l'œuvre dans l'éducation (au sens large: éducatif, socio-éducatif, travail social, soin, etc.) : du rapport au savoir et à la connaissance en passant par toute une série de dimensions qui y sont liées telles que l'apprentissage, les postures éducatives, le partenariat, etc.

Que résulte-t-il pour les sciences de l'éducation comme pour les pratiques éducatives (au sens large : enseignants, éducateurs, formateurs, etc.) et la formation des professionnels, de la prise en compte des phénomènes mis en relief par la psychologie culturelle et du développement ainsi que de la prise en compte de l'inconscient au sens de la psychanalyse ?

Les enseignements sont organisés autour de trois grandes thématiques :

En 1ère année de Licence (L1), les EC familiarisent les étudiants aux «approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent», leurs spécificités, leurs convergences, leurs différences.

La deuxième année de Licence (L2) propose un enseignement sous la forme d'«atelier-séminaires» centrés sur la lecture et le travail de textes, l'analyse de films ou de documents relatant des expériences éducatives ou formatives qui permettent de discuter «la dimension du sujet dans l'acte éducatif».

Enfin, la troisième année de Licence(L3) propose aux étudiants de choisir un enseignement parmi ceux programmés leur permettant d'approfondir le lien entre «savoir, connaissance et construction subjective» à partir d'un aspect plus particulier de ces approches disciplinaires.

Les trois enseignements proposés sont: «Le désir de savoir et ses aléas» (Lucette COLIN); «Désir d'apprendre, décrochage et transmission» (Caroline LE ROY et Ilaria PIRONE); «Psychologie et apprentissage du langage » (Elise VINEL).

APPROCHES PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHANALYTIQUE DE L'ÉDUCATION : SAVOIR, CONNAISSANCE ET CONSTRUCTION SUBJECTIVE

UE16-EC2 Semestre 2

1 GROUPE AU CHOIX

LUCETTE COLIN - GROUPE 1

ILARIA PIRONE - GROUPE 2

ELISE VINEL- GROUPE 3

GROUPE 1- LUCETTE COLIN

DESRIPTIF

Si la soif de savoir apparaît communément comme étant l'essence même du développement personnel, être curieux, se questionner et se laisser questionner, penser et penser indépendamment, apprendre, ne se présentent pas comme un long fleuve tranquille où l'intelligence aurait les mains libres permettant à tous à chacun de se former, et de se transformer, de se construire. Il s'agira certes de saisir ce plaisir voire cette jubilation de connaître des choses nouvelles, d'acquérir des nouveaux savoirs, d'apprendre, mais aussi la diversité des obstacles et des ratés dans les processus que cela implique et les enjeux subjectifs qui en découlent, montrant qu'échouer peut comporter paradoxalement certains « avantages ». Ainsi se dégagent des notions telles que empêchement de penser, interdit de penser, abandon de pensée et auto-aliénation, inhibition intellectuelle, incuriosité, angoisse d'apprendre... sur lesquelles nous nous arrêterons. Nous insisterons à ce niveau sur la dimension identitaire (enjeux identificatoires, projet identificatoire, problématique narcissique) que cette aventure vers la connaissance convoque.

MODALITES DE VALIDATION

Un journal d'apprentissage à tenir durant le semestre et dont les modalités seront explicitées au premier cours et un devoir sur table en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Aulagnier Piera, 1986, « Le droit au secret, condition pour pouvoir penser », in *Un interprète en quête de sens*, Paris, Ramsay.

Aulagnier Piera, 1984, *L'apprenti-Historien et le maître sorcier*, Paris, PUF (Extraits qui seront précisés)

Boimare Serge, 2009, *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod.

Cifali Mireille, 1994, *Le lien éducatif*, Paris, PUF

Hatchuel Françoise, 2007, *Savoir, apprendre, transmettre*, La Découverte-Poche.

Mijolla -Mellor De Sophie, 1992, *Le plaisir de pensée*, Paris, PUF.

Oury Fernand, Oury Jean, Pochet Catherine, 1997, *L'année dernière, j'étais mort*, Matrice-Champ social

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Lucette Colin est maître de conférences et rattachée au laboratoire Experice (Expérience, Ressources culturelles, Éducation)

ADRESSE ELECTRONIQUE

lucettecolin@noos.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : Mardi

HORAIRE : 9h-12h

DESCRIPTIF

Cet enseignement se propose d'aborder dans une perspective psychanalytique la complexité des processus en jeu dans les phénomènes du dit « décrochage scolaire ».

Après avoir abordé la question de la traversée adolescente avec ses remaniements psychiques et existentiels, l'accent sera mis sur le « rapport au savoir » (Beillerot, 1989), le « désir d'apprendre » (Menès, 2012), et la question du lien propre de la relation éducative.

MODALITES DE VALIDATION

Première session

Une fiche de lecture d'un des textes proposés pendant le cours et devoir sur table

Deuxième session

Un dossier comprenant : la fiche de lecture et un écrit individuel qui répondra à la consigne donnée

BIBLIOGRAPHIE

FREUD S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : Gallimard, 1987.

FREUD S. (1914). Sur la psychologie du lycéens (p. 227-231). *Résultats, idées, problèmes I*. Paris : PUF, 1984.

MENÈS M. (2012). *L'enfant et le savoir. D'où vient le désir d'apprendre ?* Paris : Le Seuil.

RASSIAL J.-J. (dir). (2000). *Sortir : l'opération adolescente*. Ramonville-Saint-Agne : Érès.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Ilaria PIRONE, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT Paris 8, équipe Cliniques de l'éducation et de la formation – approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle (CLEF-apsi)

ADRESSE ELECTRONIQUE

ilaria.pirone@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Judi**

HORAIRE : **9h-12h**

DESCRIPTIF

Ce cours a pour but d'éclairer les étudiants sur les principaux courants de la psychologie du développement et des apprentissages (le béhaviorisme de Pavlov et Skinner, l'innéisme de Chomsky, le constructivisme de Piaget, l'interactionnisme de Wallon, Vygotski et Bruner) qui se sont intéressés ou s'intéressent encore à l'acquisition et au développement du langage chez l'enfant. A travers l'étude de différents textes, il sera notamment rendu compte pour chacun de ces courants des différents modes d'observation des enfants, des conceptions de ces sujets qui les sous-tendent, des savoirs considérés sur le développement des enfants, des types de relations entretenues entre ces sujets et l'environnement, de la place accordée au langage et à la pensée. La confrontation de ces différents courants permettra de mettre en évidence leurs points communs et leurs différences et de mieux comprendre comment ils se sont construits dans des contextes historiques particuliers et en opposition pour certains aux précédents établis.

MODALITES DE VALIDATION

1 devoir intermédiaire et 1 devoir sur table final

BIBLIOGRAPHIE

BRUNER J. (1983). *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*. Paris, PUF.

FLORIN A. (1999). *Le développement du langage*, Paris, Dunod.

MARINE C. & ESCRIBE C. (2010). *Histoire de la psychologie générale: du behaviorisme au cognitivisme*. In Press.

TOURRETTE C. & GUIDETTI M. (1994). *Introduction à la psychologie du développement: du bébé à l'adolescent*. Armand Colin.

VYGOTSKI L.S. (1934/1997). *Pensée et langage*, Paris, La Dispute.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mots clés : développement et apprentissage des enfants ; enseignement ; pratiques langagières ; interactions langagières ; littérature

ADRESSE ELECTRONIQUE

elise.vinel@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **12h-15h**

C. UE de mineure sciences de l'éducation

Dans les UE de mineure, **UE14 au semestre 1** et **UE17 au semestre 2**, les étudiants doivent choisir **deux EC par semestre dans un ou deux champs différents**:

- CP1 « Ecole et enseignement »
- CP2 « Education, action sociale et soin »
- CP3 « Intervention sociale, formation et éducation numérique »
- CP4 « Formation linguistique et culturelle des migrants » (*présent seulement à partir de la L3*)

Pour l'inscription et les informations concernant les horaires des EC de mineure « externe » (c'est-à-dire hors du département sciences de l'éducation), il faut s'adresser aux secrétariats des départements concernés.

Ecole et enseignement (CP1)

Responsable : Florence ELOY

L'Ecole constitue l'un des principaux domaines de la recherche en Sciences de l'éducation. Elle est aussi un débouché professionnel très important pour les étudiants qui y suivent un cursus de licence.

Les EC du champ « Ecole et enseignement » témoignent de la diversité des approches actuellement mobilisées par les chercheurs et permettent une identification des enjeux contemporains de la scolarisation rapportés à la production socio-historique de l'institution scolaire. L'Ecole est un espace de socialisation et d'apprentissage pour l'enfant qui devient élève. Elle est aussi l'espace dans lequel des professionnels mettent en œuvre des pratiques elles-mêmes sans cesse remises en cause par les réalités changeantes des populations d'élèves comme des politiques éducatives qui se succèdent. Enjeu politique, l'Ecole est tout particulièrement en France une institution dont il est attendu qu'elle forme les nouvelles générations en réponse à des demandes sociales souvent contradictoires. C'est ainsi que s'il est attendu que soit réalisée une adaptation des jeunes au marché de l'emploi, qui lui-même évolue rapidement, il est également demandé que soit transmis un savoir non instrumental ayant une valeur en lui-même et l'esprit critique d'un citoyen libre de ses choix.

Ces tensions, voire ces contradictions, traversent des pratiques et des dispositifs d'enseignement dont les acteurs sont de moins en moins assurés de la pérennité. Quelles que soient ces transformations, des problématiques récurrentes continuent à mobiliser la recherche. Il en va ainsi des relations Ecole/famille, de la production des inégalités scolaires et des rapports de celles-ci avec les inégalités sociales. Le champ de pratiques « Ecole et enseignement » offre donc aux étudiants les outils pour élaborer leur propre réflexion sur les transformations en cours et pour comprendre les permanences du champ scolaire.

Outre la profession enseignante et ses nombreuses déclinaisons (maternelle, élémentaire, collège, lycées... enseignement spécialisé, documentation, direction d'école, conseil pédagogique, coordination de Réseau d'éducation prioritaire et autres missions « nouvelles »), le secteur professionnel scolaire et périscolaire est un vaste ensemble qui comprend aussi : les chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, assistants d'éducation, animateurs périscolaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents techniques, comptables et administratifs... L'obtention de la licence de Sciences de l'éducation et les connaissances théoriques et réflexives auxquelles elle forme dans ce champ de pratique permettent en particulier de se préparer aux métiers de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation. Le parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est pensé dans cette perspective.

Ainsi, ce parcours inclut, dès la licence 1, et parallèlement aux EC assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation, des enseignements dispensés en vue de préparer plus spécifiquement les étudiants à la suite de leur cursus, notamment dans le cadre des masters MEEF. Ces enseignements sont pris en charge par des enseignants de l'ESPE de Créteil. En outre, les étudiants devront réaliser en licence 2 et en licence 3 un stage d'observation dans un établissement scolaire ou une structure périscolaire, où le regard du stagiaire sera guidé par la problématique de l'un des enseignements du champ : la « note de stage » sera réalisée en lien avec cet EC.

Tant par les contenus des EC que par cette logique pré-professionnalisante, ce parcours est donc pensé comme une sensibilisation au métier nécessaire avant l'entrée en formation d'enseignant.

Les EC de ce champ de pratiques interrogent les phénomènes scolaires à l'appui d'une diversité de problématiques qui sont en phase avec les recherches actuelles en Sciences de l'éducation : ils préparent donc aussi les étudiants à l'entrée en Master Recherche

ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES À L'ÉCOLE : ENJEUX ET FINALITÉS

UE14-EC1 Semestre1

ERIC MOUNIER
NADINE GRAPIN

DESCRIPTIF

Nous aborderons dans ce cours les questions de l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire en revisitant certaines notions que les étudiants ont pu rencontrer au cours de leur scolarité ; il s'agit de faire évoluer le rapport et les représentations que les étudiants peuvent avoir sur différents savoirs mathématiques. Les contenus sont en continuité avec ceux abordés en L2 et se centreront sur les apprentissages numériques (écriture des nombres et opérations) et sur la géométrie élémentaire.

Des situations de découverte, des extraits de vidéos ou des productions d'élèves seront proposées aux étudiants afin de présenter les processus d'apprentissage de ces notions et d'étudier la façon dont elles peuvent être apprises et enseignées à l'école élémentaire

MODALITES DE VALIDATION

Compte rendu de travaux réalisés en TD et contrôle final.

BIBLIOGRAPHIE

CHARNAY Roland & MANTE Michel, 2013, *Concours professeur des écoles 2015 - Mathématiques Tome 1 - Epreuve écrite d'admissibilité*, Paris : Hatier.

CHARNAY Roland & MANTE Michel, 2014, *Concours professeur des écoles 2015 - Mathématiques Tome 2 - Epreuve écrite d'admissibilité*, Paris : Hatier.

FENICHEL Muriel & PFAFF Nathalie, 2004-2005, *Donner du sens aux mathématiques Tomes 1 & 2*, Paris : Bordas

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Formateurs en mathématiques à l'ESPE de l'académie de Créteil – Site de Livry-Gargan, Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Chercheurs en didactique des mathématiques au Laboratoire de Didactique André Revuz (LDAR-EA 4434), UPD, UPEC, UCP, U Rouen, U Artois.

Thématiques de recherches : numération, pratique des enseignants, évaluation, ressources.

Mots-clés : didactique des mathématiques, pratiques enseignantes, enseignement du nombre à l'école.

ADRESSES ELECTRONIQUES

eric.mounier@u-pec.fr nadine.grapin@u-pec.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **15h-18h**

CLAIRE BENVENISTE

ELISE VINEL

DESCRIPTIF

Cet enseignement, introductif au parcours de pré-professionnalisation au métier de professeur des écoles, cherche à interroger les notions d'apprentissage, d'enseignement et de transmission de manière transdisciplinaire.

Il s'agit notamment d'établir des liens entre ces différentes notions, d'étudier leur évolution au cours du temps à travers l'analyse de différentes méthodes pédagogiques (modèle traditionnel, pédagogies actives, modèle constructiviste, « pédagogies de l'autonomie »,...), de la place accordée à l'élève (comment comprendre la préconisation contemporaine de placer l'élève « au centre du système éducatif » ?) et des conceptions des savoirs transmis. Ces notions sont également questionnées à la lumière des problématiques éducatives actuelles (inégalités sociales d'apprentissage et de réussite scolaire, malentendus socio-cognitifs, caractéristiques de l'école contemporaine, etc.).

Cet enseignement s'appuie sur les programmes scolaires, sur des fondements théoriques comme sur des pratiques de classe ancrées dans les disciplines scolaires dont les spécificités seront approfondies.

MODALITES DE VALIDATION

1 devoir intermédiaire et 1 devoir sur table final.

BIBLIOGRAPHIE

Bernardin J. (2013). *Le rapport à l'école des élèves de milieux populaires*. Bruxelles : De Boeck

Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I., Lahanier-Reuter, D., & Reuter, Y. (2007). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck.

Houssaye, J. (1993). «Le triangle pédagogique ou comment comprendre la situation pédagogique». in J. Houssaye. *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF.

Meirieu, Ph. (2004). *Faire l'Ecole, faire la classe*. Paris : ESF.

Rochex J.-Y. & Crinon J. (2011). *La construction des inégalités scolaires : au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ELECTRONIQUES

cbenveniste@univ-paris8.fr

elise.vinel@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Jeudi**

HORAIRE : **9h-12h**

SCOLARISATION DES ÉLÈVES NON FRANCOPHONES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

UE14-EC3 Semestre 1

NICOLE BLONDEAU

DESCRIPTIF

Si les trajets scolaires des élèves étrangers, allophones, nouvellement arrivés en France, sont liés aux situations sociales des familles, aux conditions d'émigration/immigration, si ces élèves appartiennent majoritairement aux classes socio-culturellement défavorisées, s'ils cumulent les indicateurs sociaux prédictifs d'échec, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre d'entre eux réussissent, réussite peu mise en lumière, peu analysée.

Ce cours abordera de manière critique les thématiques qui traversent le champ de la scolarisation des élèves allophones : après l'analyse des circulaires officielles de l'Éducation nationale cadrant la scolarisation de ces élèves (1970-2012) ainsi que l'évolution des structures mises en place pour l'apprentissage du français, seront discutés les concepts de culture, d'identité, d'acculturation, d'interculturalité/multiculturalité, de langues maternelle/première, de français langue étrangère, seconde, de français langue de scolarisation, d'enseignement des langues et cultures dites « d'origine », de l'ouverture à la diversité pluri-multi langagière et culturelle des publics scolaires, désormais promue par l'Europe.

Enfin, seront explorées des approches pédagogiques mises en place, sur le terrain, susceptibles de favoriser la réussite scolaire des élèves allophones : celles inspirées de l'Éducation nouvelle (Dewey, Freinet, Freire...), celles mobilisant les textes littéraires, constituant des bibliothèques internationales dans les écoles, mettant en place des ateliers de lecture et d'écriture, celles s'appuyant sur les récits de vie et les autobiographies langagières...

MODALITES DE VALIDATION

Présence assidue et participation active aux cours.

Analyse d'un article (travail sur table)

Compte rendu critique d'une observation de « classe » pour élèves allophones

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

BLONDEAU Nicole: Dispositifs de formation-action-recherche/pédagogie de projet. Scolarisation des élèves allophones. Migrations, inter-multiculturalité, reconfigurations identitaires. Littératures francophones et apprentissage du FLE/FLS. Biographisations langagière

BIBLIOGRAPHIE

Auger, N. (2010) : *Elèves nouvellement arrivés en France. Réalité et perspectives pratiques en classe*, Paris, éd. des Archives contemporaines.

Blondeau, N., Allouache, F. (2013) : « Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission », Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, CNAM, Paris (3-6 juillet 2012)

<http://labiennale.cnam.fr/> <<http://labiennale.cnam.fr/>>

Bourdieu, P., (1982) : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Kaufmann, J. Cl. (2014, rééd. 2015) : *Identités, la bombe à retardement*, Paris, Textuel, Petite encyclopédie critique.

Laacher, S., (2005) : *L'école et ses miracles*, Paris, La Dispute, Comptoir de la politique.

Sayad, A., (1999) : *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Mercredi**

HORAIRE : **15h-18h**

DANIÈLE CZALCZYNSKI
MORINET

CHRISTIANE

DESCRIPTIF

Le français constitue un enjeu particulier dans la scolarité car il est à la fois un objet d'enseignement et la langue avec laquelle se réalise l'enseignement.

Nous aborderons des approches qui construisent cet enjeu comme objet de recherche, et nous étudierons une diversité de situations pédagogiques aussi bien à l'école primaire que dans l'enseignement secondaire.

En effet, chacun des deux enseignants de l'EC qui interviendront alternativement sont spécialisés dans ces différents degrés du système scolaire.

MODALITES DE VALIDATION

Compte rendu de travaux réalisés en TD et contrôle final.

ADRESSES ELECTRONIQUES

danielle.czal@wanadoo.fr
tianemorinet@free.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Vendredi**

HORAIRE : **9h-12h**

L'ÉCOLE MATERNELLE ET SES SPÉCIFICITÉS

UE14-EC5 Semestre 1

ELISABETH MOUROT

DESCRIPTIF

Spécialement pensé pour les futurs professeurs des écoles, cet EC prépare aussi bien à un Master "enseignement" qu'à un Master "recherche".

Bien qu'elle ne fasse pas partie de la scolarité obligatoire, l'école maternelle est aujourd'hui considérée par l'institution, comme le lieu de la prévention des difficultés scolaires. On attend de cette école qu'elle ne laisse aucun de ses élèves "au bord du chemin".

La forme scolaire de l'école maternelle présente des caractéristiques différentes de celle de l'école élémentaire: ses spécificités sont liées à son histoire, l'âge du public qu'elle accueille et la nature des activités qu'elle propose. A travers un itinéraire de réflexion qui articule développement de l'enfant, évolution de l'Institution, et réduction des inégalités à l'école, cet E.C consistera à acquérir des connaissances en s'appuyant sur les travaux d'historiens de l'éducation, de psychologues et de sociologues.

Le cours s'équilibrera entre des séances théoriques renvoyant à une bibliographie spécifique et des séances en prise avec la réalité des situations du terrain (supports didactiques, productions d'élèves, diaporamas, vidéos...).

MODALITES DE VALIDATION

La présence assidue à tous les cours est indispensable pour assimiler les connaissances et réussir l'examen terminal dont les modalités seront précisées lors du premier cours.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Enseignante de maternelle pendant plusieurs années, conseillère pédagogique et formatrice IUFM d'enseignants du premier degré, thèse de doctorat sur l'école maternelle.

Champ de recherche: apprentissages à l'école maternelle; pratiques culturelles; définition sociale de l'enfance; sociologie des pratiques scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

AMIGUES R., ZERBATO POUDOU M.T.

(2000) Comment l'enfant devient élèves. Les apprentissages de l'école maternelle, Paris, Retz

BAUTIER E. (2006) (dir) Apprendre à l'école, apprendre l'école. Des risques d'inégalité dès l'école maternelle, Lyon, Chroniques sociales

DAJEZ F. (1994) Les origines de l'école maternelle, Paris, PUF

GIOUX A. M. (2009) L'école maternelle, une école différente, Paris, Hachette éducation

PLAISANCE E. (1986) L'enfant, la maternelle, la société, Paris, PU

ADRESSE ELECTRONIQUE

elisabeth.mourot@orange.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Vendredi**

HORAIRE : **9h-12h**

LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES : ÉTUDES DE SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

UE17-EC1Semestre2

STÉPHANE BONNERY

DESCRIPTIF

"L'échec scolaire" est souvent pensé sur le registre du manque de culture des élèves ou sur celui de leurs difficultés, point de vue laissant de côté ce qui est au cœur des difficultés des élèves de milieux populaires : la confrontation à une culture scolaire, à des savoirs et des supports pédagogiques de plus en plus exigeants, à des formes de travail qui ne leur sont pas familières (organisation du cours, langue de l'école, consignes de travail, contenus de l'activité...).

L'E.C. comporte des apports théoriques et des analyses de situations d'enseignement-apprentissage (manuels et fiches photocopées, pratiques enseignantes, activités des élèves) extraites de corpus de recherches, qui permettent de faire réfléchir les enseignants actuels ou futurs sur ce qui se joue dans les pratiques.

L'EC interroge d'abord les explications habituelles qui font de l'échec une fatalité. Puis, on prendra connaissance de plusieurs recherches qui ont étudié la difficulté scolaire sous différents angles. Pour, enfin, étudier ce qui se construit comme difficultés dans la classe. Il s'agira ainsi de comprendre ce qui semble faciliter l'appropriation par tous les élèves ou au contraire les inégalités.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir sur table et un dossier

BIBLIOGRAPHIE

Bautier Élisabeth & Rochex Jean-Yves, 1997, «Apprendre : des malentendus qui font la différence», in Terrail Jean-Pierre, (dir.), La scolarisation de la France, Paris : La Dispute.

Bourdieu Pierre & Passeron Jean-Claude, 1970, La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris : éd. de Minuit.

Isambert-Jamati V. (1995), Les savoirs scolaires. Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes, Paris : L'Harmattan.

Lahire Bernard, 1993, Culture écrite et inégalités scolaires, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Stéphane Bonnery étudie la co-construction des inégalités à l'école, entre socialisation scolaire et socialisations familiales et juvéniles

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

ADRESSE ELECTRONIQUE

stephane.bonnery@univ-paris8.fr

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **12h-15h**

APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES RAPPORTS ENTRE ÉCOLE ET FAMILLES

UE17 –EC2 Semestre2

SÉVERINE KAKPO

DESCRIPTIF

Cet enseignement se propose de contribuer à la réflexion des futurs professionnels de l'éducation, tout particulièrement des futurs enseignants ou CPE. La première partie de L'EC vise à familiariser les étudiants avec l'histoire des rapports entre école et familles, à les initier à l'analyse critique et à la déconstruction sociologique des représentations sociales qui conditionnent la perception actuelle des rapports entre école et familles, et à les amener à s'appropriier les principaux résultats des travaux sociologiques qui traitent de la question des aspirations scolaires parentales, des pratiques éducatives familiales et des rapports entre socialisation scolaire et familiale, ou encore des politiques publiques visant à favoriser « l'implication » des familles, notamment populaires.

Dans le cadre de la seconde partie de cet EC et en lien avec les problématiques du cours, les étudiants mèneront une micro-enquête auprès de familles appartenant à des milieux sociaux contrastés (entretien et/ou observation).

Les données recueillies seront analysées dans le cadre du dossier de validation.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier de validation

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours.

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaire.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous

ADRESSE ELECTRONIQUE

severine.kakpo@gmail.com

JOUR : **Mercredi**

HORAIRE : **15h-18h**

MÉTIERS DE L'ÉDUCATION : PRATIQUES ET PÉDAGOGIES SCOLAIRES

UE17 -EC3 Semestre2

NADA CHAAR

DESCRIPTIF

L'école est un lieu de travail pour de nombreux professionnels de l'éducation dont les métiers et les pratiques professionnelles sont à la fois différentes et complémentaires. Dans un même groupe professionnel, comme celui des enseignants, les pratiques, d'une discipline à l'autre, mais aussi parfois au sein de la même discipline, peuvent être très différentes.

Ce cours se donne pour objectif de présenter aux étudiants la diversité des métiers de l'école, de la maternelle à la fin du lycée et de leur faire explorer les enjeux et les pratiques différentes de chacun.

Le détour par la question des pédagogies permettra de prendre conscience de la diversité des pratiques enseignantes et des principes éducatifs auxquels elles se rattachent.

MODALITES DE VALIDATION

Contrôle continu

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera fournie à chaque séance.

PROFILS ENSEIGNANTS-CERCHEURS

PRAG. Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous

ADRESSE ELECTRONIQUE :

nada.chaar@outlook.fr

JOUR : **Vendredi**

HORAIRE : **12h-15h**

CINTHIA INDARRAMENDI

FERMÉ EN 2016-2017

DESRIPTIF

Les inégalités éducatives sont un défi clé des politiques actuelles, particulièrement en France suite aux constats de l'augmentation de l'écart de résultats éducatifs entre les élèves les plus défavorisés et les plus favorisés (PISA).

Dans ce cours nous étudierons les rapports entre la définition des inégalités éducatives et scolaires et les politiques mises en place pour lutter contre ces inégalités. Pour ce faire nous travaillerons dans un premier temps sur les différentes manières d'aborder sociologiquement le sujet des inégalités éducatives et leur évolution.

Nous analyserons ensuite les possibles influences de ces définitions sur le cours des politiques éducatives. Nous nous concentrerons enfin sur l'étude des enjeux et des effets de ces politiques.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir intermédiaire et un devoir final sur table

BIBLIOGRAPHIE

Charlot, B. (coord.) (1994). *L'école et le territoire: nouveaux espaces, nouveaux enjeux*. Paris : Armand Colin.
Demeuse M., Frandji D., Greger D. & Rochex J.-Y. (eds) (2011). *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Quel devenir pour l'égalité scolaire ?* Tome II. Lyon : ENS éditions.
Hassenteufel P. (2008). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin.
Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives*. Paris : Presses Universitaires de France.
Prost, A. (1992) « Lecture historique et lecture sociologique des politiques d'éducation » in Plaisance, Eric Dir. *Permanence et renouvellement en sociologie de l'éducation. Perspectives de recherches 1950-1990*. L'Harmattan.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maitre de conférences en Sciences de l'Education. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous

ADRESSE ELECTRONIQUE :

cindarramendi@gmail.com

Éducation, action sociale et soin (CP2)

Responsable : A. RIVIERE

Ce champ de pratique propose aux étudiants, dont le projet professionnel est seulement esquissé ou qui, au contraire, sont d'ores et déjà des praticiens confirmés, de réfléchir aux métiers de l'éducation, de l'action sociale et du soin. L'objet de ces cours est de penser des pratiques professionnelles, de comprendre les cadres politiques et institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, mais aussi d'appréhender les processus historiques, politiques, économiques, culturels qui leur donnent sens.

Enseignement «classique» ou «spécialisé», adaptation et intégration scolaires, formation et insertion professionnelle des jeunes adultes, prévention de la délinquance juvénile, protection de l'enfance, soin et action éducative thérapeutique, médiation familiale ou culturelle: le vaste champ du travail socio-éducatif brasse des enjeux et des problématiques à la fois essentiels et extrêmement complexes. C'est cette complexité qui rend indispensable l'analyse des pratiques professionnelles qui s'y déploient et des discours qui sont y sont produits sur ses publics (enfants et adolescents «inéducatibles», «décrocheurs», «inemployables», familles «irrégulières», populations précaires, «marginales», «exclues», etc.).

Au-delà de l'étude des acteurs, des institutions et des publics, les cours de ce champ de pratique entendent aussi accompagner les étudiants dans la construction de leur posture professionnelle à partir de l'analyse de situations éducatives concrètes, tirées de leur propre expérience, de celle des enseignants, mais aussi de ce qui sera observé sur le terrain au cours du stage de préprofessionnalisation.

Deux types d'approches théoriques sont proposés dans ce champ de pratique : certains EC mettent l'accent sur l'approche clinique (psychanalytique, psychosociologique, socio-clinique), tandis que d'autres privilégient les outils de la sociologie et de l'histoire. Quelle que soit l'orientation choisie, les cours tentent tous d'adopter une démarche à la fois théorique et pratique qui a l'ambition d'éclairer le champ du travail socio-éducatif en étudiant tout à la fois les trajectoires singulières des usagers, l'attitude des professionnels et les structures sociales et institutionnelle

APPROCHES INSTITUTIONNELLES : INSTITUTIONS, GROUPES ET COLLECTIFS

UE14 –EC6 Semestre 1

PATRICK GEFFARD

DESCRIPTIF

Dans de nombreux champs professionnels (encadrement de groupes d'enfants ou d'adolescents ; travail en milieu socio-éducatif ; enseignement et enseignement spécialisé ; domaine thérapeutique) une même question tend à se répéter : est-il possible de mettre en place des dispositifs collectifs tout en préservant la dimension de singularité de chacun ?

Dans cet EC, nous nous appuyerons sur des travaux issus de la pratique professionnelle (études de cas, monographies...), provenant essentiellement des secteurs de la psychothérapie et de la pédagogie institutionnelles, pour travailler les dimensions méthodologiques et conceptuelles susceptibles d'aider des professionnels à favoriser, dans les groupes dont ils sont responsables, des modalités de différenciation entre les personnes, ainsi que les indispensables distinctions entre les rôles, les statuts et les fonctions.

MODALITES DE VALIDATION

Présence et participation au cours, production d'un travail écrit à partir de matériaux proposés. Des précisions sur les attendus pour la validation seront données en début de cours.

BIBLIOGRAPHIE

BÉNÉVENT Raymond, MOUCHET Claude, *L'école, le désir et la loi*, Nîmes : Champ social
IMBERT Francis, 2010, *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*, Nîmes : Champ social
LAFFITTE René, *et al.*, 2006, *Essais de pédagogie institutionnelle*, Nîmes : Champ social
Revue *Cliopsy* n° 14, octobre 2015. *La pédagogie institutionnelle aujourd'hui*. Disponible à : <http://www.revuecliopsy.fr/wp-content/uploads/2015/10/RevueCliopsy14-GlossairePI-117.pdf>
TOSQUELLES François, 2003, *Cours aux éducateurs*, Nîmes : Champ social

PROFILS ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maître de conférences en sciences de l'éducation, équipe CIRCEFT, axe *Clinique de l'éducation et de la formation*, approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

ADRESSE ELECTRONIQUE : patrick.geffard@univ-paris8.fr

JOUR : **Jedi**

HORAIRE : **18h-21h**

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RÉÉDUCATION DES FILLES

« *L'oie blanche* » et la « *mauvaise file* » (XIXe-XXe siècle)

UE14 – EC7 Semestre 1

VÉRONIQUE BLANCHARD

ANTOINE RIVIERE

DESCRIPTIF

L'objet de cet enseignement est d'interroger l'histoire de l'éducation en France sous l'angle du genre. Quelle place l'école de la Troisième République, pensée par ses promoteurs comme un lieu d'acculturation civique et républicaine, réserve-t-elle aux filles, alors que jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale les femmes sont privées de la citoyenneté politique ? En quels termes la mixité scolaire a-t-elle été pensée et débattue par les pédagogues depuis le XIX^e siècle ? Quelle part prend l'institution scolaire dans la construction des identités sexuées et dans la fabrique des goûts, des ambitions, des projets professionnels et familiaux pensés comme exclusivement féminins ? Dans une société qui jusque dans les années 1960 consigne largement les femmes dans la sphère domestique et les assigne essentiellement à un rôle de reproduction et d'élevage des enfants, comment l'éducation que les filles reçoivent, dans et en-dehors de l'école, leur inculque-t-elle le désir de devenir mère ? Comment envisage-t-on de redresser celles qui, à l'aune de ce modèle féminin, sont considérées comme déviantes ? Comment peut-on expliquer les différences entre garçons et filles, que l'on observe encore de nos jours, en matière de réussite scolaire et de choix d'orientation ? Voilà quelques-unes des problématiques que ce cours ambitionne d'interroger.

MODALITES DE VALIDATION

Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

BARD, Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

BAUDELLOT, Christian et ESTABLET, Roger, *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, 1992.

MAYEUR, Françoise, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1979.

ROGERS, Rebecca et THÉBAUD, Françoise, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.

SOHN, Anne-Marie, *Chrysalides : femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1996.

TÉTARD, Françoise, DUMAS, Claire, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Beauchesnes-ENPJJ, 2009.

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Véronique BLANCHARD, Formatrice à l'ENPJJ (École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse) et responsable du centre d'exposition « Enfants en Justice XIXe-XXe », docteure en histoire contemporaine. Thèmes de recherche : histoire de la déviance juvénile féminine après 1945, justice des enfants, jeunesse, famille, genre.

Antoine RIVIÈRE, Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8, historien. Thèmes de recherche : histoire de l'abandon d'enfants, assistance à l'enfance, famille, femmes, genre, État et politiques sociales.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

ADRESSES ELECTRONIQUES : antoine.riviere05@univ-paris8.fr / blanchvero@free.fr

JOUR : **Jeudi**

HORAIRE : **9h-12h**

POURQUOI ET POUR QUI LE TRAVAIL SOCIAL ?

UE17 – EC5 Semestre 2

SAMUEL BOUSSION
MATHIAS GARDET

DESCRIPTIF

« Souhaitez-vous être animé socio-culturellement, assisté socialement, éduqués spécialement, conseillés conjugalement ? Vos enfants sont-ils vaccinés ? Votre budget est-il rationnel ? Etes-vous autonomes ? Les travailleurs sociaux ont ainsi mission de vous prendre en charge – pas vous peut-être, pas encore, mais des centaines de milliers de gens en marge, plus ou moins brouillés avec le travail et l'ordre -.

D'où viennent-ils ? Que font-ils : un métier para-médical ou supra-policier ? La division de la France e, secteurs d'action sociale en fera-t-elle les nouveaux hussards de la République ou les prêtres de l'idéologie sanitaire ? La politique les interpelle ; sont-ils en train d'inventer de nouvelles solidarités, un nouveau militantisme ? Et vous, travailleurs sociaux, qui dites-vous que vous êtes ? » Autant de questions provocatrices posées en avril-mai 1972 par la revue *Esprit* que nous reprendrons ensemble sous forme de jeux d'histoire.

MODALITES DE VALIDATION

Lectures d'archives, expositions, jeux de rôle, enquêtes, montages vidéos ou radiophoniques, témoignages, tables-rondes télévisées...

BIBLIOGRAPHIE

Gardet Mathias, Tétard Françoise, « L'utopie du travailleur social unique », dans *Les origines des centres de formation de personnels sociaux et éducatifs à Toulouse (1938-1964)*, Erès, novembre 2000, p. 133-156

Gardet Mathias, *Histoire d'une jeunesse en Marge*, Paris, Textuel, 2016

Pascal Henri, *Histoire du travail social en France*. Rennes : Presses de l'EHESP, 2014

Ion Jacques & Ravon Bernard, *Les travailleurs sociaux*. Paris : La Découverte (8^e édition), 2012

Ion Jacques (sous la dir de), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La découverte, 2005

Jeanine Verdès-Leroux, *Le travail social*, Paris, Les éditions de minuit, 1978

PROFILS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

MCF et PR, historiens, sciences de l'éducation

ADRESSES ELECTRONIQUES :

mathias.gardet@univ-paris8.fr

samuel.boussion@univ-paris8.fr

JOUR : Mardi

HORAIRE : 9h-12h

ENFANCE DIFFICILE : ENTRE SOIN ET ÉDUCATION

UE17 – EC6 Semestre 2

LÉANDRO DE LAJONQUIERE

DESCRIPTIF

Cet enseignement a pour but d'interroger les frontières habituellement établies entre les soins et le champ éducatif en ce qui concerne notamment la prise en charge des enfants dits handicapés ou en difficulté psychique. Habituellement, les interventions à caractère éducative sont censées ne pas produire des effets subjectifs. L'éducation n'est pensée ainsi que dans le registre de la satisfaction des besoins particuliers. D'autre part, les soins sont censés développer dans le réel des capacités de développement toujours plus au moins compromises par l'handicap. Cependant, la tradition des travaux inspirés par la psychanalyse en éducation spéciale ainsi que les enseignements de la clinique avec des enfants permettent de remettre en cause cette dichotomie soins/éducation tout en proposant un remaniement éthique des pratiques d'intervention à partir de la reconnaissance du *sujet du désir* en opération chez le soit disant individu handicapé. Les expériences de l'*Ecole de Bonneuil* (France) et du *Lugar de Vida* (Brésil) feront l'objet d'un intérêt particulier du séminaire.

MODALITES DE VALIDATION

Un dossier en contrôle continu et examen final sur table.

BIBLIOGRAPHIE

CULLERE-CRESPIN, G. (2007). *L'épopée symbolique du nouveau-né*. Toulouse : Erès.

KUPFER, Maria-Cristina & LAJONQUIERE, L. (de) (2013) « L'éducation peut être thérapeutique : *Lugar de Vida* et l'inclusion scolaire des handicapés mentaux au Brésil ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation (INS HEA)*, Dossier thématique : Dispositif inclusif innovants, n° 61, pp.37-48.

LAJONQUIERE, L. (de) (2014). « De Victor de l'Aveyron à Helen Keller: du bon usage de la parole dans l'éducation des enfants ». *Cliopsy. Revue électronique* (France), n° 11, pp. 55-67.

MANNONI, M. (1973). *Education impossible*. Paris : Editions du Seuil.

ROUZEL, J. (2000). *Le travail d'éducateur spécialisé. Ethique et pratique*. Paris : Dunod

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Recherches psychanalytiques en éducation et notamment à propos de l'éducation des enfants en difficulté de prendre leur place dans le monde.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

ADRESSE ELECTRONIQUE : lde-lajonquiere@univ-paris8.fr

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **15h-18h**

Intervention sociale, formation et éducation numérique (CP3)

Responsable : M. MACEDO

Ce champ concerne principalement les domaines professionnels de l'accompagnement, de l'intervention sociale, socioculturelle et numérique à destination des jeunes et des adultes, que ce soit dans le secteur public, privé ou associatif. Il prépare aux pratiques de l'éducation populaire, de l'animation et médiation socio-culturelle, du conseil en validation des acquis de l'expérience...

Les enseignements cherchent à développer des réflexions et des analyses sur l'éducation en lien avec l'expérience personnelle. Que fait-on de son expérience ? Comment la réfléchir, la communiquer et la verbaliser ? Quelles sont les pédagogies d'intervention dans ce type de situations visant à travailler l'expérience personnelle et collective ?

La plupart des professionnels de l'éducation recueillent des histoires de vie pour en dégager des connaissances qui pourront être utiles aux personnes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification.

Que font ces professionnels des expériences recueillies ? Quelles pédagogies mettent-ils en œuvre ? Les situations d'apprentissage étudiées relèvent de la formation, de l'éducation permanente à tous les âges, de l'éducation tout au long de la vie. Ainsi s'articulent des formations reçues et travaillées à l'école et d'autres qui relèvent de l'autoformation, des apprentissages autodidactes, et des apprentissages informels. L'éducation populaire tente à tous les âges de la vie de développer l'éducation non formelle et informelle, qui se passe en dehors ou aux marges des institutions chargées de préparer directement à un diplôme. De ce point de vue, l'usage du numérique révolutionne toutes les formes d'apprentissage.

L'éducation numérique a pour objectif d'amener toute personne à comprendre et à utiliser les technologies numériques de manière critique et raisonnée, pour atteindre des objectifs personnels et professionnels, développer des connaissances, et participer à la vie en société.

Ce processus complexe est influencé par différents facteurs, au centre desquels se trouve l'apprenant, son expérience, et son contexte.

Le terme «technologie» ne se réduit pas ici aux supports matériels et logiciels; il inclut les usages, les méthodes et approches éducatives. Les enseignements proposent aussi une initiation aux problématiques de l'image (visuelle ou sonore), des arts et de l'esthétique, dans le contexte des médiations éducatives, culturelles ou artistiques.

La question des pédagogies et des logiques pédagogiques est inévitablement présente dès lors qu'une des missions est justement d'intervenir : où, comment, avec quelles finalités, avec quels moyens, avec quels outils ?

Ce champ prépare plus particulièrement au parcours « Éducation tout au long de la vie » du Master des Sciences de l'éducation.

MONICA MACEDO

DESCRIPTIF

Ce cours interroge les notions de lecture et d'éducation à l'ère du numérique. Dans la première partie, nous traiterons de la lisibilité textuelle et de comment celle-ci est impactée par le passage du texte à l'écran. Est-ce plus difficile de lire à l'écran ? De quoi cela dépend ? Quels éléments permettent d'améliorer la lisibilité ? Telles seront les questions traitées. Dans la deuxième partie, nous étudierons l'impact du numérique dans le développement des compétences de lecture chez les jeunes et les adultes. Les résultats d'études internationales seront examinés afin de comprendre les enjeux de la lecture numérique pour les lecteurs, et leurs conséquences en matière d'éducation. Le cours est ouvert aux étudiants sans aucun prérequis « informatique ».

MODALITES DE VALIDATION

Devoir sur table, projet de groupe, participation au cours et aux exercices.

BIBLIOGRAPHIE

Baccino, T. (2004). *La lecture électronique*. Presses Universitaires de Grenoble.

Labasse, B (1999). La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives. *Communication & langages*, 121 : 86-103.

OCDE (2013). Rapport PIAAC-OCDE. <http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/>

Rouet, J.-F., Germain, B., & Mazel, I. (2006). *Lecture et technologies numériques*. Chasseneuil-du-Poitou : CNDP-Savoir Livre.

Rouet, J.-F. & Macedo-Rouet, M. (2011) Documents multiples: processus et difficultés de lecture. *Argos*, 48, p. 13-16.

Articles du site : <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/que-dit-la-recherche/>

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8, Mônica Macedo a participé à la création de l'Agence des usages des TICE du centre national de documentation pédagogique.

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

ADRESSE ELECTRONIQUE : mgoncalves-macedo@univ-paris8.fr

JOUR : **Vendredi**

HORAIRE : **9h-12H**

MOHAMED BENCHORA

DESCRIPTIF

L'utilisation dans le domaine de l'éducation, de l'action sociale et/ou culturelle de l'image et du son, les nouvelles techniques de l'information et de la communication, demande aux acteurs de comprendre et de savoir se servir de quelques outils conceptuels permettant de mieux analyser les produits et les messages audio-visuels.

La préoccupation de cet EC est de lier le point de vue théorique à une pratique Audio-visuelle.

Analyse de produits audio-visuels, signification, les outils de décodage (connotation-dénotation, explicite implicite, le dit et le non-dit.

La construction audio-visuelle. (les paramètres de l'image, le cadrage, la grosseur des plans, la couleur, les mouvements, le son, l'éclairage etc...)

Le montage.

MODALITES DE VALIDATION

Obligation de présence à l'EC.

Vérification des acquis techniques.

Vérification des acquis théoriques par la réalisation d'un vidéogramme et la tenue d'un journal.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHES Roland, La chambre claire, Seuil – 1980

HAMM Liliane, Lire des images, Armand Colin – 1986

Le verbe et l'image. Essais de sémiotique audiovisuelle, l'Harmattan, Paris, 2003.

Petite fabrique de l'image : parcours théorique et thématique : 180 exercices Fozza, Jean-Claude / Garat, Anne-Marie / Parfait, Françoise Magnard, 1982.- 254 p. : ill.

ODIN Roger, Cinéma et production de sens, Paris, A. Colin, 1990

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maitre de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Création et animation d'atelier vidéo en milieu scolaire, en milieu carcéral. Recherche sur la télévision et les pratiques audio-visuelles des enfants et des jeunes au sein de la fédération En-Jeu télé. Fabrication de supports audio-visuels.

Mots clés : Culture d'écran, La plastique visuelle, Narration/description/discours, Connotation/Dénotation.

ADRESSE ELECTRONIQUE : benchora.m@wanadoo.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **15h-18h**

LES PÉDAGOGIES DE L'ÉMANCIPATION

UE17 –EC7 Semestre 2

DIDIER MOREAU

DESCRIPTIF

Le cours visera à mettre en évidence, dans les idées pédagogiques, la prégnance des concepts majeurs de la philosophie de l'éducation, dans leur articulation à l'idée d'émancipation. L'analyse des pratiques et doctrines de Rousseau, Pestalozzi, Fourier, Jacotot, Cousinet, Hermann Lietz, W. Paulsen, Freinet, etc. permettra d'appréhender comment cette question émancipatrice a été l'objet mis à l'épreuve par les principaux pédagogues. La lecture des textes de Jacques Rancière contribuera ensuite comprendre les enjeux véritables des débats contemporains sur l'École. On recherchera enfin, dans l'œuvre de Walter Benjamin, les lignes de force d'une émancipation pédagogique. Ce cours est hybride et s'appuiera sur la plateforme pédagogique de l'UFR SEPF : www.sc-educparis8.org

Nom du cours : PEM. Un code d'accès sera donné au début du séminaire.

MODALITES DE VALIDATION

Une note de synthèse sur un sujet original problématisé, relatif à une expérience pédagogique, une institution alternative ou un corpus de textes permettant la réflexion sur l'émancipation éducative, sera le support de l'évaluation : 15000- 20000 signes.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera indiquée au cours du séminaire.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Professeur des universités (17ème section), laboratoires LLCP et Experice.

Philosophie de l'éducation, éthique et philosophie politique de l'éducation, philosophie contemporaine.

Mots clefs : philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.

ADRESSE ELECTRONIQUE : didier.moreauparis8@gmail.com

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **15h-18h**

MARTINE MORISSE

FERMÉ 2016-2017

DESCRIPTIF

Pendant des années, l'illettrisme a fait l'objet de nombreuses publications, de discours médiatiques et politiques, sous tendus par diverses études visant principalement à définir les profils et les niveaux des jeunes et adultes concernés. Des actions de formation se sont mises en place, sous des appellations diverses, telles que « lutte contre l'illettrisme », « formation aux savoirs de base », « remise à niveau ».

Comment dès lors penser, au delà des discours politiques et médiatiques et des actions mises en place, la complexité des relations que les usagers de la langue, y compris ceux qu'on appelle « défavorisés » ou marginaux, entretiennent avec l'écrit ? Quelle est la nature des pratiques effectives et/ou des obstacles rencontrés à l'écrit ? En quoi le fait d'interroger le (ou les) rapport(s) à l'écrit offre t-il des perspectives de compréhension dans ce qui se joue pour les personnes concernées ? Quelle pédagogie mettre en place ?

Cet enseignement fonctionnera en groupe et en sous groupes, à partir d'exposés, de lecture d'articles, d'analyse de corpus et de recueil de témoignages.

MODALITES DE VALIDATION

L'évaluation se fera par la participation active, la réalisation d'un dossier et la présentation d'un exposé.

BIBLIOGRAPHIE

BARRÉ-DE MINAC Christine, 2000, Le rapport à l'écrit. Aspects théoriques et didactiques. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

BESSE Jean-Marie, DE GAULMYN Marie-Madeleine, GINET Dominique, LAHIRE Bernard, 1992, L'« illettrisme » en questions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

DERYCKE Marc (dir.), 2005, Culture(s) et réflexivité, Revue du Centre de Recherche en Education, Université de Saint-Etienne.

DESMARAIS Desmarais Danielle, 2003, L'alphabétisation en question, Québec : Les éditions Quebecor.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maître de conférences à l'université de Paris 8, didacticienne de l'écriture dans le champ de la formation des adultes pendant plusieurs années, ses intérêts de recherche ont porté sur le rapport à l'écriture de jeunes et d'adultes peu ou pas scolarisés, les pratiques ordinaires d'écriture et les liens entre écriture et réflexivité. Elle a publié plusieurs articles sur ces questions.

Mots clefs : littératie, rapport à l'écriture, adultes, réflexivité, culture.

ADRESSE ELECTRONIQUE : martine.morisse@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

POLITIQUES ET PRATIQUES DE L'INTERVENTION : *Implications, expériences et travail du commun*

UE17 –EC9 Semestre 2

PASCAL NICOLAS-LE STRAT

DESCRIPTIF

Dans le champ social et éducatif, les politiques publiques multiplient les dispositifs d'intervention auprès des personnes et sur les territoires mais, majoritairement, ces interventions sont conçues de manière très formelle et tiennent à distance (en défiance ?) l'expérience des personnes concernées et la diversité / complexité de leurs implications. L'enseignement s'efforcera de (re)penser une politique de l'intervention qui met au cœur de sa démarche les savoirs d'expérience et les implications de vie ; des formes d'intervention qui n'abordent pas l'individu sur un mode exclusivement individualiste ; et, enfin, une conception de l'intervention qui intègre un « travail du commun », à savoir un travail de co-conception et de coproduction. Cet effort pour repenser l'intervention est au cœur d'une éducation tout au long de la vie et concerne autant le champ du social et de l'éducation, que celui des pratiques artistiques de co-création ou de la recherche-action.

MODALITES DE VALIDATION

Les modalités de validation seront présentées au début du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

FASSIN Didier (coord.), 2013, Juger, réprimer, accompagner (Essai sur la morale de l'État), Paris, Seuil
FELDER Dominique, 2007, Sociologues dans l'action (La pratique professionnelle de l'intervention), Paris, L'Harmattan
HESS Remi, 2001, Centre et périphérie, Paris, Anthropos (1ère éd. Privat, 1978) ; 1981, La Sociologie d'intervention, Paris, Presses universitaires de France
STEBUT (von) Yvain, 2014, Inventer son métier à la banlieue de l'art, Paris, L'Harmattan
VERCAUTEREN David (en coll. avec Thierry Müller et Olivier Crabbé), 2011, Micropolitiques des groupes (Pour une écologie des pratiques collectives), Paris, Les prairies ordinaires (1ère éd. 2007, HB éditions)

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Professeur en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur les enjeux du « commun », sur les pratiques contemporaines d'autonomie et sur les savoirs situés et impliqués. Il anime le projet des Fabriques de sociologie : <http://www.fabriquesdesociologie.net/>

ADRESSE ELECTRONIQUE pascal.nicolas-lestrat@orange.fr

SITE PERSONNEL : www.le-commun.fr

PERMANENCE(S) Sur rendez-vous

ADRESSE ELECTRONIQUE : mgoncalves-macedo@univ-paris8.fr

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **18h-21h**

Formation linguistique et culturelle des migrants (CP4)

Responsables: N. Blondeau et A. Potolia

L'UE 14, semestres 5 et 6 «Formation linguistique et culturelle des migrants» s'adresse aux étudiants qui veulent s'investir professionnellement dans le champ de la formation des publics adultes migrants, ainsi qu'aux bénévoles des associations de formation souhaitant réfléchir à leurs pratiques, ayant besoin de conceptualiser, consolider et approfondir les savoir-faire acquis à travers leur expérience du terrain.

Les étudiants seront amenés à développer des modalités d'intervention dans l'enseignement de la langue qui prennent en compte l'expérience migrante, les situations de plurilinguisme et pluriculturalisme, les trajets existentiels des personnes.

Les différents acteurs du champ, le fonctionnement politique et juridique des réseaux associatifs, les politiques Nationales et européennes concernant la formation des migrants, les dispositifs mis en place et les certifications existantes feront l'objet d'analyses critiques et de questionnements quant à la marge de manœuvre des professionnels au regard des choix politiques et des impositions institutionnelles.

Il s'agira alors d'explorer des modalités d'intervention s'appuyant sur des dispositifs encore peu mobilisés dans ce champ en France : les récits de vie, les journaux d'expérience, les autobiographies ou les biographisations langagières, les portfolios d'apprentissage, les ateliers d'échange des savoirs et des savoir-faire, les outils du numérique, les activités artistiques, etc.

Ce parcours s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie, SDE, didactique...) dont l'objectif est d'amener les étudiants, les formateurs en exercice, à s'inscrire dans un «humanisme du divers» (E. Glissant) où la prise en compte de l'altérité, de l'inter-multi-culturalité, des expériences singulières du monde, peut permettre d'apprendre à comprendre l'Autre, en situation de (trans)formation tout au long de la vie, d'apprendre à apprendre de l'Autre, d'apprendre à accompagner l'Autre non seulement dans son apprentissage mais aussi tout au long de son processus de conscientisation et d'émancipation (P. Freire/J. Rancière).

DELPHINE LEROY

DESRIPTIF

Cet enseignement est construit sur des allers retours entre les acquis de l'expérience et les savoirs théoriques du domaine. Son objectif est de placer le sujet apprenant (ses acquis, son parcours professionnel comme personnel, ses représentations) au centre de son apprentissage afin de lui permettre d'élaborer une relation émancipatrice avec l'écrit. Pour cela, les étudiants seront invités à s'appuyer sur leur expérience de terrain afin d'identifier et d'analyser les différents modèles pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les adultes, leurs soubassements théoriques (théories d'apprentissage, théories de la communication, théories linguistiques), leurs réalisations pédagogiques (manuels, supports pédagogiques élaborés par les formateurs, outils complémentaires) et d'explorer des démarches pédagogiques innovantes et adaptées aux publics adultes entrant dans l'écrit.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : exposés, compte-rendu et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

- Adami, H. (2009) : *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLE International.
- Catani, M. (1970) : *Médiation dans/pour la liberté. Essai d'alphabétisation*, Pierrelaye, Éditions Sciences et Service.
- Certeau, (de), M., (1990/2001) : *L'invention du quotidien*, T1. *Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio essais.
- Fraenkel, B. & Mbodj-Pouye, A. (dir.) (2010) : « *New literacy studies*, un courant majeur sur l'écrit », *Langage et société*, n° 133.
- Freire, P. (1977, 1983) : *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, Maspéro.
- Hauteœur, J.-P. (2006) : « Construction, ruptures, errances. Une biographie d'ALPHA (1978-2000) », in Bélisle, R. et Bourdon, S. (dir.), *Pratiques et apprentissage de l'écrit dans les sociétés éducatives*, Saint Nicolas, PUL, pp. 84-111.
- Kalman, J. (2006) : *À la découverte de l'alphabétisation : voies d'accès vers la culture de l'écrit pour un groupe de femmes vivant au Mexique*, Hambourg, Departamento de Investigaciones Educativas del Centro de Investigación y Estudios Avanzados de Mexico, Unesco.
- Kristof, A. (2004) : *L'analphabète. Récit autobiographique*, Genève, Carouge, Zoé Éd.
- Leener (de), P. (2009) : « L'expérience du migrant : l'apprentissage comme rupture subjective », in Brougère, G. et Ulmann, A. L. (dir.), *Apprendre de la vie quotidienne*, Paris, PUF, pp. 55-65.
- Leroy, D. (2013) : « Écritures de femmes déclarant ne pas écrire. Quatre femmes latino-américaines à Paris », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs (CRES)*, n° 12, Alphabétisation et lutte contre l'analphabétisme dans les pays du Nord et du Sud. Politiques, pratiques et demandes sociales, Éditions de la maison de l'Homme, Paris, en ligne : <http://cres.revues.org/2378>

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM-FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mot clés : littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSE ELECTRONIQUE : delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Mardi**

HORAIRE : **12h-15h**

ANALYSE DE DISCOURS ET SITUATIONS DE TRAVAIL

UE14 – EC11 Semestre 1

CHANTAL CLAUDEL

DESCRIPTIF

Étudier les discours tenus dans des champs professionnels relatifs à différents milieux, en l'occurrence aux milieux de la formation d'adultes et de l'éducation (discours institutionnels : décrets, lois, directives, etc. ; discours des professionnels : référentiels, cahiers de liaison, documents authentiques à didactiser, etc.) pour en déterminer les enjeux, nécessite de se doter d'outils d'analyse que ce cours propose d'introduire auprès des étudiants. L'examen de pratiques discursives à l'œuvre en situation de travail s'effectuera à travers l'observation de catégories linguistiques, discursives ou pragmatiques (discours rapporté, modalités, actes de langage, etc.) ; il se prolongera par une réflexion sur le lien entre dimension discursive et sphère sociale.

MODALITES DE VALIDATION

Travail réalisé sur un document du choix de l'étudiant analysé à l'aide des outils introduits en cours **et** devoir sur table comprenant : **1/** des questions de cours et **2/** un travail d'analyse de document/s.

BIBLIOGRAPHIE

Claudel, Ch. & Veniard, M. (2012) : "Discourse Analysis", *The Encyclopedia Of Language Teaching and Learning*, in Byram, M. & Hu, A. (eds.), Second Edition, Routledge.

Claudel, Ch. (2014) : « L'analyse de discours et la notion de genre dans la formation à la didactique des langues », in Causa, M., Galligani, S., Vlad, M. (dir.), *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels*, Paris, Éditions Riveneuve, 91-114.

Krieg-Planque, A. (2012) : *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.

Langage et société (2011) : « Méthodes d'analyse des discours », n° 135.

Maingueneau, D. (2000) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan Université.

Mourlhon-Dallies, F. (2008) : *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier, coll. Langues et didactique.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

<http://www.univ-paris3.fr/claudel-chantal-29471.kjsp?RH=1179925961149>

Chantal CLAUDEL, maître de conférences - HDR. Ses recherches se situent dans le champ de l'analyse de discours et de la didactique et portent sur différents genres de discours dans des perspectives unilingues et comparées (français-japonais).

ADRESSE ELECTRONIQUE : chantal.claudel@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Lundi**

HORAIRE : **15h-18h**

POLITIQUES LINGUISTIQUES À L'ÉGARD DES MIGRANTS EN FRANCE

UE17 – EC10 SEMESTRE 2

NACIRA GUENIF / DELPHINE LEROY

DESCRIPTIF

L'apprentissage du français constitue au fil des différentes politiques publiques en direction des migrants en France le cœur de politiques d'immigration et d'intégration caractérisées par un monolinguisme compulsif. Conçu désormais comme une condition préalable d'immigration, cet apprentissage ignore les connaissances linguistiques des migrant-e-s et se focalise sur la seule langue française au détriment d'un plurilinguisme pourtant avéré et constituant un atout majeur de chaque migrant. Le cours s'attachera à comprendre comment les péripéties et les sous-entendus de ces diverses politiques ont contribué à construire les migrants comme un problème et non comme des contributeurs et des prescripteurs linguistiques.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : compte-rendu, exposés et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse de chaque participant-e finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanc, A. (2010) : *La langue du roi est le français. Essai sur la construction juridique d'un principe d'unicité de langue de l'État royal (842-1789)*, Paris, L'Harmattan.
- Blanc, A. (2013) : *La langue de la république est le français Essai sur l'instrumentalisation juridique de la langue par l'État (1789-2013)*, Paris, L'Harmattan.
- Certeau (de), M. ; Julia, D. & Revel, J., (1975) : *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- Deprez, C. (1996) : « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes » in *Éducation et Sociétés Plurilingues* n° 1, pp. 35-42.
- Derrida, J. (1996) : *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
- Fanon, F. (1952) : *Peau noire masques blancs*, Paris, Le Seuil, collection Points.
- Ripoll, P. (2011) : *Saint-Denis, Théâtres intermédiaires I, Prendre langue avec la vôtre, lettres aux acteurs*, Paris, L'Harmattan, livret documentaire.
- Neumann, S., réal. (2005) : *La langue ne ment pas (journal écrit sous le IIIème Reich) ; d'après les journaux de Victor Klemperer [Images animées]*. DVD et VHS, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture [éd.], disponible en ligne : <http://www.dailymotion.com>

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Nacira Guénif, Professeure en sciences de l'éducation.

Ses recherches portent sur la sociologie et l'anthropologie des migrations, des minorités, la marginalité et les inégalités examinées en combinant les perspectives de genre, d'ethnicité, de race et de position sociale.

Delphine Leroy, Maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots clés : littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSES ELECTRONIQUES : delphine.leroy05@univ-paris8.fr / ngs39@hotmail.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Jedi** HORAIRE : **12h-15h**

NICOLE BLONDEAU

DELPHINE LEROY

DESCRIPTIF

Pour parvenir à accompagner le sujet apprenant vers la *conscientisation* (P. Freire), il importe de s'intéresser, entre autres, à la culture éducative dont il est issu ou dont il est imprégné. Comment perçoit-il l'écrit et d'où viennent ses représentations ? Comment s'est construite sa relation avec l'écrit depuis son enfance et tout au long de sa vie ? À partir de témoignages et d'extraits de biographisations langagières, nous chercherons à identifier au sein de cet EC ce qui est mis en œuvre aux niveaux social, affectif, psychologique lorsque des personnes migrantes entrent en littératie. L'étude parallèle d'une littérature sur l'éducation comparée (cultures d'enseignement et d'apprentissage), nous permettra de mieux cerner les processus d'appropriation des savoirs.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : compte-rendu et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse comportant notamment la biographie langagière de chaque participant-e finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

Alexakis, V. (2002) : *Les mots étrangers*, Paris, Stock.

Blondeau, N. & Allouache, F. (2013) : « Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission », *Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles*, CNAM, Paris, 3-6 juillet 2012, disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798268/document>

Cheng, F. (2002) : *Le Dialogue : une passion pour la langue française*, Presses artistique et littéraires de Shanghai.

Ernaux, A. (1984) : *Les armoires vides*, Paris, Gallimard.

Kristof, A. (2004) : « Langue maternelle et langues ennemies, » in *L'analphabète : Récit Autobiographique*, Genève, Zoé.

Leroy, D. (2016) : « Sur le bout de la langue, des apprentissages en jachère » in Colin, L. & Terzian, A. (dir.), *Chercher sa voie : récits de jeunes issus des migrations en Allemagne et en France*, Paris, Téraèdre, pp. 87-99.

Molinié, M. (2015) : *Recherche biographique en contexte plurilingue, cartographie d'une didacticienne*, Paris, Riveneuve.

Pennac, D. (2007) : *Chagrin d'école*, Paris, Gallimard.

Tourn, L. (2003) : *Chemin de l'exil : vers une identité ouverte*, Paris, Campagne Première.

PROFIL ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Nicole Blondeau, Maître de conférences, Sciences de l'éducation, Laboratoire EXPERICE.

Problématique de la scolarisation des élèves étrangers allophones : enseignement/apprentissage du français, prise en compte des langues/cultures maternelles dans l'acquisition de la langue seconde. Plurilinguisme/interculturalité/biographisations langagières. Pédagogie de projet et pédagogues de « l'Éducation nouvelle ». Didactique et pédagogie des littératures française et francophone en contexte FLE/FLS.

Delphine Leroy, est maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots clés : Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSES ELECTRONIQUES : delphine.leroy05@univ-paris8.fr / nicole.blondeau@univ-paris8.fr

PERMANENCE(S) : Sur rendez-vous par mail

JOUR : **Jedi**

HORAIRE : **15h-18h**

Les UE de mineure externe

Les étudiants de Sciences de l'éducation peuvent choisir une mineure interne (la Mineure interne Sciences de l'éducation composée par les EC des différents Champs de pratiques) ou bien une mineure externe à choisir dans un des quatre départements :

-Sciences du Langage

-Histoire

-Psychologie

-Sociologie

Les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés.

Pour valider la mineure, il faut valider 24 ECTS :

-12 ECTS en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)

-12 ECTS en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

MINEURE EXTERNE SCIENCES DU LANGAGE

DEUX MINEURES SONT PROPOSÉES PAR L'UFR DE SDE AUX AUTRES UFR

1° Une mineure Linguistique Générale

L3 Semestre 1

UE Linguistique générale 3 (2 EC au choix)

- Phonologie 1
- Langage et cerveau
- Linguistique française et romane 1

L3 Semestre 2

UE Linguistique générale 4 (2 EC au choix)

- Psycholinguistique
- Syntaxe 1
- Typologie linguistique 1

2° Une mineure Didactique et Acquisition des Langues :

L3 Semestre 1

UE Didactique et Acquisition des Langues 3

- Observer la classe de langue
- Acquisition Langue seconde

L3 Semestre 2

UE Didactique et Acquisition des Langues 4

- Eléments de théorie linguistique pour la didactique des langues étrangères
- Compréhension du langage

MINEURE EXTERNE HISTOIRE

Le département d'histoire propose une mineure ou une demi-mineure pour non-spécialistes.

La mineure d'histoire est constituée de huit EC : les étudiants doivent favoriser les cours de L2 (*introductions* ou *questions*) qui sont les mieux adaptés à leurs besoins, mais ils peuvent aussi suivre des cours de L3 (*thématiques* ou *sciences auxiliaires*) lorsqu'ils ont atteint la troisième année de leur programme de majeure.

La demi-mineure d'histoire est constituée de quatre EC : les étudiants doivent favoriser les cours de L2 (*introductions* ou *questions*). Les informations sur les cours (titres, horaires, descriptifs, bibliographies...) se trouvent dans la brochure, téléchargeable sur le site du département d'histoire.

Procédure d'inscription. Les enseignants ne gèrent pas les inscriptions. Les étudiants doivent se préinscrire auprès des tuteurs du département d'histoire à partir du mercredi 14 septembre : voyez leurs disponibilités sur le site du département. Cette préinscription garantit une place dans le cours si l'étudiant se présente aux premières séances. En cas d'absence, la préinscription est annulée sans avertissement. L'inscription n'est entérinée qu'à la quatrième semaine du semestre.

Secrétariat

Département d'histoire, bâtiment B, bureau B 346

Secrétariat : Guylène Deruel

Tél. : 01 49 40 68 25

Mail : guylene.deruel@univ-paris8.fr

Site internet : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

Cours pour les étudiants de 2^e et de 3^e année

Ces cours sont accessibles sans prérequis. L'évaluation se fonde en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiche de lecture...)

Antiquité

- ***De la cité-état à l'empire : le monde romain des origines à l'époque antonine (VIII^e av. J.-C. - II^e ap. J.-C.)*** – P. Ducret (1^{er} semestre vendredi 9h-12h)
- ***La Méditerranée antique (VIII^e-IV^e siècle av. J.-C.)*** – M.-P. Dausse (2^e semestre mardi 12h-15h)
- ***Rome et le monde romain, des origines à la fin du IV^e siècle apr. J.-C.*** – C. Saliou (2^e semestre vendredi 9h-12h)
- ***Delphes, une bourgade au centre du monde antique (VIII^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*** – N. Kyriakidis (1^{er} semestre mercredi 15h-18h)
- ***Introduction à l'histoire du théâtre grec*** – B. Le Guen (1^{er} semestre vendredi 15h-18h)
- ***Les institutions politiques romaines des Gracques à César*** – C. Moatti (2^e semestre jeudi 12h-15h)

Moyen Âge

- ***La France au Moyen Âge*** – M. L'Héritier (1^{er} semestre lundi 18h-21h)
- ***Le pouvoir politique dans l'Europe septentrionale au début du Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*** – A. Lestremau (1^{er} semestre mercredi 15h-18h)

- <titre à déterminer> – <chargé de cours> (2^e semestre mercredi 15h-18h)
- **Villes de France et d'Italie, XII^e-XIV^e siècle** – B. Bove (1^{er} semestre jeudi 15h-18h)
- **Croisade et jihad au Proche-Orient (XI^e-XIII^e siècle)** – J. Chandelier (2^e semestre lundi 15h-18h)
- **Histoire du christianisme dans l'Occident médiéval (V^e-XII^e siècle)** – A.-M. Helvétius (2^e semestre mercredi 15h-18h)

Époque moderne

- **L'Atlantique au XVIII^e siècle** – T. Le Bozec (1^{er} semestre mardi 9h-12h)
- **La Révolution française : histoire socio-politique, 1789-1799** – Ph. Minard (1^{er} semestre vendredi 12h-15h)
- **La découverte du monde, XV^e-XVII^e siècle** – J.-P. Duteil (2^e semestre mardi 18h-21h)
- **La France des guerres de religion (1559-1598)** – A. Bonzon (1^{er} semestre mercredi 9h-12h)
- **Le règne de Louis XIV (1643-1715)** – J. Cornette (2^e semestre mercredi 12h-15h)

Époque contemporaine

- **Introduction à l'histoire de l'Allemagne (1870-1945)** – J. Le Gac (1^{er} semestre lundi 9h-12h)
- **Les sociétés coloniales en Afrique et en Asie au XX^e siècle** – L. Villers (1^{er} semestre lundi 15h-18h)
- **Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle** – J.-L. Mastin (1^{er} semestre vendredi 9h-12h)
- **Introduction à l'histoire des relations internationales : l'Europe entre 1815 et 1914** – S. Marzin (2^e semestre lundi 9h-12h)
- **Histoire de l'Europe, 1914-1940** – D. Manassis (2^e semestre lundi 18h-21h)
- **Le socialisme en Europe, de la naissance de la II^e Internationale à la chute du mur de Berlin (1889-1989)** – V. Cirefice (2^e semestre mardi 15h-18h)
- **Introduction à l'histoire de l'Europe au XIX^e siècle** – Y. Ripa (2^e semestre mercredi 12h-15h)
- **Genre et politique, France 1789-1945** – Y. Ripa (1^{er} semestre jeudi 12h-15h)
- **Les sociétés pendant la Seconde Guerre mondiale** – J. Le Gac (2^e semestre lundi 12h-15h)
- **Les communismes au XX^e siècle** – D. Manassis (2^e semestre vendredi 12h-15h)

Cours pour les étudiants de 3^e année

Thématique

Ces cours engagent une approche par thèmes historiques, en introduisant des références aux sources et aux recherches les plus récentes. Il s'agit pour l'étudiant de faire le lien entre l'élaboration du discours historique au moyen des sources et la tradition historiographique. Une connaissance préalable de la période étudiée est nécessaire pour réussir ces cours.

- **Économie et société de la Rome républicaine (IV^e siècle av. J.-C. – début du I^{er} siècle ap. J.-C.)** – P. Ducret (1^{er} semestre mardi 15h-18h)
- **Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce »** – M.-P. Dausse (1^{er} semestre mercredi 12h-15h)
- **États et régimes politiques en pays grecs : les institutions, entre idéologies et pratiques sociales (VIII^e-I^{er} siècle av. J.-C.)** – N. Kyriakidis (2^e semestre mercredi 15h-18h)
- **Crise et croissance à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e – XV^e siècle) : une relecture des modèles en histoire économique** – C. Verna. (1^{er} semestre mercredi 15h-18h)
- **Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval** – M. Gravel (2^e semestre mardi 9h-12h)

- ***L'argent au Moyen Âge*** – M. L'Héritier (2^e semestre mardi 15h-18h)
- ***L'Empire ottoman de 1453 à 1566*** – B. Lellouch (1^{er} semestre mardi 12h-15h)
- ***Pouvoir de l'image, images du pouvoir en France, de François 1^{er} à Louis XVI*** – J. Cornette (1^{er} semestre jeudi 12h-15h)
- ***Les mondes du travail, 1700-1850 (France, Grande-Bretagne et colonies): contraintes et combats*** – Ph. Minard (2^e semestre jeudi 15h-18h)
- ***Histoire transnationale des migrations aux XIX^e-XX^e siècles*** – C. Douki (1^{er} semestre vendredi 9h-12h)
- ***Patronat(s) et mutations du capitalisme, France / Europe occidentale, XIX^e-XX^e siècles*** – J.-L. Mastin (2^e semestre mardi 12h-15h)
- ***Féminismes et antiféminismes en France, de 1870 aux années 1970*** – Y. Ripa (2^e semestre jeudi 12h-15h)

Science auxiliaire

Ces cours permettent d'acquérir les bases d'une compétence technique propre au travail de recherche en histoire.

- ***Initiation au latin médiéval*** – A.-M. Helvétius (1^{er} semestre mercredi 9h-12h)
- ***La société impériale romaine à travers les sources non littéraires*** – C. Moatti (1^{er} semestre vendredi 12h-15h)
- ***Paléographie et initiation aux sources médiévales*** – A.-M. Helvétius (2^e semestre mercredi 9h-12h)
- ***Initiation au traitement informatique des données historiques*** – P. Péveri (2^e semestre jeudi 9h-12h)
- ***Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*** – A. Bonzon (2^e semestre vendredi 9h-12h)
- ***Les pierres du Musée du Louvre, gravées en grec*** – B. Le Guen (2^e semestre vendredi 15h-18h)

MINEURE EXTERNE PSYCHOLOGIE

Inscription aux cours directement auprès des enseignants

(en fonction des places disponibles)

Planning des cours sur le site de l'UFR et affiché au secrétariat

● **Semestre 1 :**

- Troubles du Développement (EP15DEVC) 30 H
- Ergonomie : Analyse de l'Activité Située (EP15ERGC) 30 H
- Fonctionnement Psychique et Etudes de cas (EP15CLIC) 30 H
-

● **Semestre 2 :**

- Neuropsychologie Cognitive et Fonctionnelle (EP16 NSCC) 30 H
- Compréhension et Production de Textes (EP16C01C) 30 H
- Raisonnement et Prise de Décision (EP16C02C) 30 H
- Application à la santé (EP16S01C) 30 H
- Application au Travail et aux Organisations (EP16S02C) 30 H

ATTENTION PARTIELS

Nous vous alertons sur le fait que les examens sont mutualisés à la fin du semestre :

Les jours, heures et salles changent.

Le planning des examens de la licence sera consultable en ligne sur le site de l'UFR :

<http://www.ufr-psycho.univ-paris8.fr/Calendrier-universitaire-et>

MINEURE EXTERNE SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

Le département de sociologie et d'anthropologie offre aux étudiants externes la possibilité de s'initier à la sociologie et à l'anthropologie à travers des EC libres en L1, L2 et L3, des cours de Découverte ou pré-mineure en L1 et deux parcours de mineures, sociologie et anthropologie en L2/L3.

Pour plus d'information, un descriptif des cours ainsi que des brochures emplois du temps seront disponibles sur le site du département de sociologie et d'anthropologie et au secrétariat début septembre.

Nous invitons les étudiants à se conformer à l'offre présentée ci-dessous et à respecter la composition des mineures.

NB : Les inscriptions, par ordre d'arrivée, s'effectuent lors de permanence en salle B350 auprès des tuteurs de la licence de sociologie du 13 au 16 septembre. Un planning de présence des tuteurs sera affiché sur la porte de la salle et disponible sur le site du département.

Votre inscription définitive dans les cours est soumise à une présence dès le 1^{er} cours et régulière durant le semestre.

Secrétariat de la licence :

Josette DESVOIS

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 68 19, courriel : jdesvois@univ-paris8.fr

Patricia EBRING

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 68 26, courriel : patricia.ebring@univ-paris8.fr

Site internet du département de sociologie et d'anthropologie : www.univ-paris8.fr/sociologie/

1. Mineure de sociologie

Attention : Le nombre de place est limité à 40 étudiant-e-s.

SEM3	Mineure externe sociologie	Introduction thématique 1 : grands courants de la sociologie	3 ECTS
		Introduction thématique 1 : grands courants de la sociologie » ou « Entretien » ou « Questionnaire »	3 ECTS
SEM4	Mineure externe sociologie	Introduction thématique 2 : grands courants de la sociologie	3 ECTS
		Introduction thématique 2 : grands courants de la sociologie » ou « Introduction à la démographie	3 ECTS
SEM5	Mineure externe sociologie	Approfondissement : Question de sociologie 1	3 ECTS
		Présentation et analyse d'une grande enquête	3 ECTS

SEM6	Mineure externe sociologie	Approfondissement : Question de sociologie 2	3 ECTS
		Présentation et analyse d'une grande enquête	3 ECTS

Cours proposés au premier semestre 2016/2017 :

EC « Introduction thématique 1 : grands courants de la sociologie » :

L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

A. DEBOULET : lundi 12H-15H, « Sociologie de l'habitat et de l'urbain »

A. DAMAMME : mardi 12H-15H, « Introduction à la sociologie du handicap »

M. KOKOREFF : jeudi 18H-21H, « Sociologie de la déviance »

N. CHETCUTI-OSOROVITZ : « Féminismes contemporains et sciences sociales » (cours intensif à l'inter-semestre, janvier 2017)

EC « Entretien » :

Cet enseignement vise à approfondir l'entretien, une des trois principales méthodes d'investigation présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiant-e-s de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.

A. GAÏA : lundi 9h-12h

C. LAFAYE : mardi 15H-18H

C. DAVAULT : mercredi 12H-15H

C. SOULIE : vendredi 15H-18H

EC « Questionnaire » :

Cet enseignement vise à approfondir la méthode du questionnaire, une des trois principales méthodes d'investigation présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiant-e-s de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.

M.P. COUTO : lundi 15H-18H

J. LEGRAND : mardi 9H-12H

C. DAVAULT : mercredi 15H-18H

M. APELLE : mercredi 18H-21H

J. LEGRAND : vendredi 9H-12H

EC « Démographie » :

Après une présentation de l'objet de la démographie, cet enseignement s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

M.P. COUTO : mercredi 15H-18H

EC « Approfondissement 1 : question de sociologie »

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets.

J. FREEDMAN : lundi 15H-18H, « Genre, migrations, mondialisation »

C. PEUGNY : vendredi 12H-15H, « Stratification et inégalités sociales en France et en Europe »

J-F. LAE : « L'archive en sociologie » (cours intensif à l'inter-semester, janvier 2017)

EC « Présentation et analyse d'une grande enquête » :

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

N. DUVOUX : mardi 18H-21H, « Le monde privé des ouvriers »

C. SOULIE : mercredi 15h-18h, « Le choix du conjoint »

M. RODARY : vendredi 15H-18H, « Femmes, greniers et capitaux ».

Les intitulés et horaires des cours proposés au second semestre seront communiqués en janvier 2017.

2. Mineure anthropologie

SEM3	Mineure anthropologie	Introduction : histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS
		Aire culturelle 1	3 ECTS
SEM4	Mineure anthropologie	Introduction : Domaines et courants de l'anthropologie	3 ECTS
		Aire culturelle 2	3 ECTS
SEM5	Mineure anthropologie	Domaine de l'anthropologie	3 ECTS
		Grands courants de l'anthropologie	3 ECTS
SEM6	Mineure anthropologie	Domaine de l'anthropologie	3 ECTS
		Grands courants de l'anthropologie	3 ECTS

Cours proposés au premier semestre 2016/2017 :

EC Introduction : Histoire et épistémologie de l'anthropologie

À travers une approche épistémologique et historique, cet enseignement s'attache à mettre en évidence la constitution de l'anthropologie et de son champ relativement à d'autres sciences sociales.

M. OLIVERA : vendredi 12H-15H

EC « Aires culturelles »

Il s'agit d'une initiation aux études anthropologiques sur les grandes aires suivantes: Amérique, Afrique, Asie, Europe, Monde Musulman. Après une introduction synthétique, des balayages mettent en valeur certaines des spécificités des sociétés étudiées (organisation socio-politique, religion et rituel, parenté, techniques et économie, créations esthétiques) ainsi que des problématiques actuelles (migrations, changements socio-économiques et culturels, relations avec l'Etat, constructions identitaires). Une perspective historique souligne les dynamiques principales en époque pré-coloniale, coloniale et post-coloniale. Une approche critique questionne le partage même en "aires culturelles" en mettant en évidence la fluidité de leurs frontières.

B. DAVID : lundi 12H-15H, « Asie orientale »

A. LEBLON : mardi 12H-15H, « Introduction à l'anthropologie de l'Afrique sub-saharienne »

EC « Grands courants en anthropologie »

Les enseignements proposés sous cet intitulé offrent une vision synthétique de quelques-unes des écoles de pensée élaborées en anthropologie pour interpréter les phénomènes culturels et sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts et figures ainsi que les débats suscités par leur emploi.

D. GAZAGNADOU : mardi 9h30-12h30, « Anthropologie évolutionniste et diffusionniste » (ce cours est dispensé au Musée du Quai Branly)

A. LEBLON : jeudi 15H-18H, « La notion de culture en anthropologie ».

EC « Domaines de l'anthropologie »

Les cours regroupés sous cet intitulé introduisent à la connaissance des champs thématiques fondamentaux de l'anthropologie. Ces « focales » ont orienté la fabrique de la discipline dans ses recherches empiriques et ont alimenté les réflexions théoriques comparatives sur l'homme et les sociétés. Il s'agit aussi de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines d'études spécialisés de l'anthropologie et de montrer en quoi cela engage des interprétations différentes des sociétés contemporaines

D. GAZAGNADOU : mardi 14H-17H, « anthropologie politique » (ce cours est dispensé au Musée du Quai Branly)

B. DAVID : « anthropologie de l'ethnicité » (cours intensif à l'inter-semester, janvier 2017)

Les intitulés et horaires des cours proposés au second semestre seront communiqués en janvier 2017.

Les informations complètes concernant les EC proposés dans la mineure d'anthropologie, les contenus des enseignements et leurs horaires sont présentés dans la brochure d'anthropologie, disponible au département de sociologie et d'anthropologie.

Responsable de la mineure anthropologie : Barbara CASCIARRI, courriel : barbara.casciarri@univ-paris8.fr.

D. EC transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la professionnalisation.

Semestre 1 UE 15 :

- EC de langue
- EC de préparation au stage

Semestre 2 UE 18 :

- EC libre
- Stage d'observation et rapport de stage

-EC1

Semestre
1 ou 2

DESCRIPTIF

L'EC de langue est géré par le Centre de Langues.

Les étudiants doivent se référer au site.

Attention : Les inscriptions dans les EC de langues se déroulent très tôt. IL faut prendre très vite connaissance des modalités d'inscription sur le site : <http://www.univ-paris8.fr/cdl>

Avant de commencer à étudier une langue, les étudiants doivent passer un test de niveau.

En fonction de leurs résultats, les étudiants seront guidés vers le cours approprié à leur niveau.

Chaque département de langue organise les tests de façon indépendante, il faut donc être attentif aux informations diffusées.

Pour plus d'informations sur les modalités de ces tests, se connecter sur :

www.univ-paris8.fr/cdl

Cliquer sur la langue souhaitée dans la colonne de gauche.

IMPORTANT :

Pour les étudiants dont la langue nationale n'est pas le français, il est fortement recommandé de ne pas prendre sa propre langue maternelle en tant qu'EC de langue étrangère.

Si l'étudiant souhaite valider l'EC de langue au premier semestre, il doit valider impérativement l'EC libre au second semestre. Si l'étudiant souhaite au contraire valider l'EC langue au second semestre, il doit alors valider l'EC libre au premier semestre.

Concernant l'UE d'anglais :

Un test est obligatoire. Les tests se dérouleront en ligne à partir du **5 septembre 2016**.

Avant de s'inscrire aux tests il faut avoir activé son compte paris8 pour pouvoir avoir accès à son espace étudiant (mon ep8) : <http://e-p8.univ-paris8.fr>. Suivre les instructions sur la partie gauche de l'écran.

L'inscription aux tests se fait sur le site <http://e-p8.univ-paris8.fr>

* Cliquer sur «Tests de langues»

* Puis sur «Inscription aux tests d'anglais»

* Bien lire le document qui apparait et suivez les instructions

* Se Connecter enfin sur le site: www.oxfordenglishtesting.com/log

Attention : les préinscriptions aux cours d'anglais du CDL auront lieu, désormais, sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle <https://moodle.univ-paris8.fr> à partir du 12/09/2016.

L'étudiant devra se préinscrire IMPÉRATIVEMENT à un cours d'anglais correspondant, à la fois, à son niveau et à sa formation (une seule préinscription possible).

ATTENTION : si l'étudiant a déjà validé un cours d'anglais à Paris 8, il ne doit pas repasser le test mais s'inscrire dans le niveau supérieur directement. Si l'étudiant a obtenu 10/20 minimum au cours, il ne peut pas repasser un cours du même niveau.

Le test de niveau est obligatoire avant de se préinscrire (voir affichage concernant le test d'anglais).

Plus d'infos sur les autres langues vivantes à Paris 8 (tests, emplois du temps, coordonnées des secrétariats :

www.univ-paris8.fr/cdl

SECRETARIAT DU CDL :

Bâtiment B1, bureau B204/205

Téléphone : [01 49 40 68 43](tel:0149406843)

Mail : cdl@univ-paris8.fr

L'étudiant choisit un tuteur parmi les enseignants qui exercent dans les champs de pratiques au sein desquels l'étudiant a choisi ses EC des UE 14 et UE 17.

Le rapport de stage répond à des critères bien précis. Il ne s'agit pas du récit d'un séjour mais d'une analyse appuyée sur des problématiques universitaires. Ce rapport de stage est réalisé en lien plus étroit avec l'un des deux EC suivis dans les UE 14 et UE 17 : c'est la problématique développée dans cet EC qui sert de cadre de questionnement, d'observation et d'analyse lors du stage et pour la réalisation du rapport de stage.

Ce stage, d'une durée minimale de 30 heures effectives, fait l'objet d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'université.

Un document «Fiche de missions stage» est à renseigner par les trois parties : l'étudiant, la structure d'accueil et le tuteur.

Le rapport de stage compte de 10 à 15 pages au format universitaire (Times new roman caractère 12 – interligne 1,5 -marges de 2 cm) et comprend deux parties :

-une partie «préparation du stage»

Il s'agit pour l'étudiant de rendre compte des démarches effectuées pour trouver son stage, expliciter les Raisons de son choix et proposer une première grille d'observation et des éléments de problématisation. Cette partie fera l'objet d'une évaluation sur 20.

- une partie «rapport»

Il s'agit pour l'étudiant de rendre compte des caractéristiques de l'établissement et des actions menées par les professionnels observés et d'apporter des éléments de réponse à la problématique élaborée dans le cadre de l'EC choisi. Cette partie fera l'objet d'une évaluation sur 20.

EC LIBRE

UE18

Semestre
1 ou 2

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.
Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

I. Préparation au C2i

UE3-EC1

SEMESTRE 1

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les Inscriptions se font conjointement à tous vos autres cours, par Internet dans votre espace étudiant: / Ma Scolarité / Inscriptions Pédagogiques /

<http://www.univ-paris8.fr> / Espace scolarité de l'étudiant de Paris 8

Pour le premier semestre :

Les inscriptions auront lieu la semaine du début des cours dans votre espace étudiant : Scolarité / Inscription pédagogique / procéder à votre inscription pédagogique. Les emplois du temps seront disponibles sur notre site Internet et au secrétariat du BAPN (en CE-1) une semaine avant.

Pour le deuxième semestre :

Pré-inscriptions pédagogique sur Internet dans votre espace étudiant, une semaine avant le début de cours. Début des cours en IPT : XX janvier 2017. Validation de votre inscription dans les cours avec les enseignants.

- Les emplois du temps seront disponibles sur notre site Internet et au secrétariat du BAPN (en CE-1) une semaine avant.

Remarques importantes :

Au moment de votre inscription sur Internet, seuls les cours qui correspondent à votre cursus vous seront proposés.

Chaque cours est limité à 20 places (nombre de machines par salle). Seuls les cours où il reste de la place apparaissent au moment de votre inscription sur Internet.



Tout retard ou absence annule votre inscription.

INFORMATIONS

Secrétariat :

Bureau C108

Tél : 01.49.40.68.62

E. Fiches pédagogiques

1^{er} semestre

	EC	Intitulés des EC de chaque UE	Enseignants	jours	heures	choix	
UE13 Approfondissement Disciplinaire 3 EC obligatoires	1	Histoire des éducations 1 groupe au choix	JC COFFIN G3	Mardi	12h-15h	<input type="checkbox"/>	
			JC COFFIN G2	Lundi	9h-12h	<input type="checkbox"/>	
			S. BOUSSION G1	Mardi	9h-12h	<input type="checkbox"/>	
	2	Sociologie de l'école 1 groupe au choix	C.INDARRAMENDI G1	Mercredi	12h-15h	<input type="checkbox"/>	
			F. ASSERE G2	Vendredi	15h-18h	<input type="checkbox"/>	
			C.BARBIER G3	Lundi	12h-15h	<input type="checkbox"/>	
	3	Méthodologie du travail universitaire 1 EC au choix					<input checked="" type="checkbox"/>
		compréhension et analyse de textes	M. I. DOS SANTOS	Mardi	9h-12h	<input type="checkbox"/>	
		lecture de textes en sciences humaines et sociales	D. LEROY	Mardi	9h-12h	<input type="checkbox"/>	
		Argumentation écrite	L.PEREIRA	Jeudi	9h-12h	<input type="checkbox"/>	
techniques d'argumentation à l'écrit et à l'oral		C.CLAUDEL	Jeudi	12h-15h	<input type="checkbox"/>		

UE14 Approfondissement des champs des pratiques 2 EC à choisir	1	Enseigner les mathématiques à l'école : enjeux et finalités	E.MOUNIER N.GRAPIN	Lundi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	2	Apprentissage, enseignement, transmission (CP1)	C. BENVENISTE E. VINEL	Jeudi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	3	Scolarisation des élèves non francophones dans le système éducatif français (CP1)	N. BLONDEAU	Mercredi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	4	Français, langue des apprentissages (CP1)	D. CZALCZYNSKI C. MORINET	Vendredi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	5	L'école maternelle et ses spécificités (CP1)	E.MOUROT	Vendredi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	6	Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs (CP2)	P. GEFFARD	Jeudi	18h-21h	<input type="checkbox"/>
	7	Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles CP2)	A. RIVIERE V. BLANCHARD	Jeudi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	8	Texte, lecture et éducation numérique (CP 3)	M. MACEDO	Vendredi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	9	Sémiologie de l'image et du son (CP3)	M. BENCHORA	Lundi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	10	Entrée dans l'écrit à l'âge adulte (CP4)	D. LEROY	Mardi	12h-15h	<input type="checkbox"/>
	11	Analyse de discours et situations de travail (CP4)	C. CLAUDEL	Lundi	15h-18h	<input type="checkbox"/>

UE15						
Projet personnel et professionnel 2 EC obligatoire	1	EC Langue				<input checked="" type="checkbox"/>
	2	EC de préparation au stage				<input checked="" type="checkbox"/>

2ème semestre Attention ! Les horaires et salles de certains cours du second semestre sont susceptibles d'être modifiés.

		Intitulés des EC de chaque UE	Enseignants	jours	heures	
UE16 Approfondissement disciplinaire 2 EC obligatoires	1	Anthropologie et philosophie de l'éducation : politiques de l'éducation, institutions et formes d'apprentissage	V. SCHAEPELYNCK / G.CHICHARRO	Groupe 1 Jeudi	12h-15h	<input checked="" type="checkbox"/>
			F.BELHACHEMI / M.AMORIM	Groupe 2 : 5 samedis 11/02; 18/02; 25/02; 4/03 ; 11/03	Groupe 2 9h-18h	
			F. BELHACHEMI / M.HILBOLD	Groupe 3 LUNDI	Groupe 3 12H-15H	
	2	Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective	E. VINEL	Mardi	12h-15h	<input checked="" type="checkbox"/>
			I.PIRONE	Jeudi	9h-12h	
			L COLIN	Mardi	9h-12h	
Cours UE 13 reporté au second semestre		lecture de textes en sciences humaines et sociales	A.POTOLIA	Mercredi	12h-15h	<input type="checkbox"/>
UE17 approfondissement des champs des pratiques 2 EC à choisir	1	Les "difficultés" des élèves : études de situations d'enseignement et d'apprentissage (CP1)	S. BONNERY	Lundi	12h-15h	<input type="checkbox"/>
	2	Approche sociologique des rapports entre école et familles (CP1)	S. KAKPO	Mercredi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	3	Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires (CP1)	N. CHAAR	Vendredi	12h-15h	<input type="checkbox"/>
	4	Politiques éducatives et	C.	FERME 16-17		<input type="checkbox"/>

		inégalités (CP1)	INDARRAMENDI			
	5	Pourquoi et pour qui le travail social (CP2)	S. BOUSSION M. GARDET	Mardi	9h-12h	<input type="checkbox"/>
	6	Enfance difficile : entre soin et éducation (CP2)	L. DE LAJONQUIERE	Lundi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	7	Les pédagogies de l'émancipation (CP3)	D.MOREAU	Mardi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	8	L'Illettrisme en question (CP3)	M. MORISSE	FERME 16-17		<input type="checkbox"/>
	9	Politique et pratiques de l'intervention (CP3)	P.NICOLAS LE STRAT	Mardi	18H-21H	<input type="checkbox"/>
	10	Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France (CP4)	N.GUENIF D.LEROY	Jeudi	12h-15h	<input type="checkbox"/>
	11	Cultures éducatives et littéraires (CP4)	D.LEROY N.BLONDEAU	Jeudi	15h-18h	<input type="checkbox"/>
	UE18 Projet personnel et professionnel 2 EC obligatoire	1	EC libre			

F. Tableau récapitulatif du cursus à compléter par l'étudiant

UE	Intitule de l'EC et enseignant	Horaires	Type de validation	Date de rendu ou examen
SEMESTRE 1				
1				
2				
3				
SEMESTRE 2				
4				
5				